

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. 15

ST-HYACINTHE, QUE., VENDREDI 16 MAI 1902

No. 3

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1.00
6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère Insertion (la ligne).....10c
Insertion subséquente (la ligne).....5c
Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS,
Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 16 MAI 1902

L'Hon. M. Fitzpatrick a donné avis d'un bill d'une très grande importance en rapport avec notre commerce maritime. Les navires marchands anglais n'auraient plus le droit de toucher à aucun port canadien, à moins d'avoir obtenu une licence de notre département des douanes. Dans ce cas, il serait chargé une commission de 25 pour cent sur la valeur du navire.

Si ce bill est adopté, on peut s'attendre à voir une foule de steamers se faire enregistrer au Canada.

L'Hon. M. Barton, premier ministre de l'Australie, et l'Hon. M. Tiddon, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, ont câblé à l'Hon. M. Mulock qu'ils ne pourraient visiter le Canada avant le couronnement du Roi, mais qu'ils espèrent venir sitôt après.

Les brefs pour les élections générales des Territoires seront émis bientôt. La nomination aura lieu le 14 mai et la votation le 21.

Ottawa, 6.—La Cour d'Echiquier a accordé \$327,678 à McKenzie et Mann, en règlement de leur réclamation d'un demi million contre le gouvernement fédéral, pour résiliation de contrat en rapport avec la construction du chemin de fer de R. Stikine.

Sir Wilfrid a reçu hier une dépêche de lord Strathcona, l'informant que les autorités impériales avaient mis à sa disposition, 600 sièges pour les Canadiens qui désireront assister au défilé de la procession royale à Londres, le 26 juin.

Lord Strathcona prie tous les Canadiens qui se proposent d'assister au couronnement, de lui transmettre de suite leurs noms et leurs adresses. S'il y a plus d'applications qu'il y a de sièges, les noms seront tirés au sort, de façon à ce qu'il n'y ait aucune préférence pour personne. On devra dire également si l'on a besoin d'un siège pour un jour seulement ou pour deux.

Ottawa, 3.—Le revenu des douanes du Canada, pour le mois d'avril s'est élevé à \$2,789,978, contre \$2,276,277 pour le même mois de l'an dernier, soit une augmentation de \$513,721.

Pour les dix mois finissant aujourd'hui, le revenu des douanes a été de \$36,388,587, soit une augmentation de \$21,472,314, sur la période correspondante de l'année dernière.

Le gouvernement va relier la Malbaie à l'Inter-colonial

Ce qui avait été annoncé il y a quelque temps au sujet de la construction de l'embranchement de l'Intercolonial jusqu'au quai de la Rivière Ouëlle, est maintenant un fait accompli. Le gouvernement a fait voter \$43,000 pour la construction de cet embranchement depuis la gare du chemin de fer jusqu'au quai, et \$18,000 par an, pour maintenir un "ferry" qui fera le service deux ou trois fois par jour, hiver comme été, entre la Malbaie et la Rivière Ouëlle.

Les habitants de la côte nord n'auront plus à faire, 25, 30 et même quarante lieues en voiture, pour venir à Québec. Ils pourront s'y rendre confortablement et à très bas prix, en bateau et en chemin de fer, en moins de quatre heures. Cela devra avoir l'effet de doubler la valeur de la propriété à la Malbaie, à Cap à l'Aigle, à St-Irénée et autres endroits. Que de personnes en effet, évitaient d'aller à la Malbaie, parce qu'elles n'avaient pas d'autre moyen de communication que le bateau. La même objection n'existera plus, car les touristes auront non seulement le bateau à leur disposition tous les jours, mais ils auront aussi à leur disposition, les trois ou quatre trains de l'Intercolonial qu'elles pourront atteindre en moins de deux heures.

Feu l'Hon. Déchène

Les funérailles de l'hon. F. G. M. Déchène, ministre de l'agriculture, ont eu lieu à Québec, mardi, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis du défunt. Le cortège funèbre, de la résidence sur l'Esplanade à la Basilique, était des plus imposants et d'une longueur considérable. Dans la procession figuraient des représentants de toutes les classes de la société. Le cortège était précédé d'un détachement de 14 constables provinciaux, en grande tenue, sous le commandement du sergent McCarthy. Ensuite venait le char portant les fleurs, traîné par deux chevaux, conduits par deux palefreniers.

M. Germain Lépine et son fils, Adélarde Lépine, entrepreneurs de pompes funèbres, conduisaient les funérailles. Le corbillard était suivi des parents. Le fils aîné du défunt, un petit garçon de cinq à six ans, marchait en tête du cortège en compagnie de ses oncles, J. Hudson et Art. Talbot. Ce spectacle était très émouvant.

Il est tout probable que le couronnement du Roi—26 juin—sera célébré, à Montréal, d'une façon fort brillante.

Tout ce qu'il y a de corps militaires disponibles au Canada y seraient transportés, pour prendre part à une revue de 15,000 à 20,000 hommes.

Rideaux en toile, montés sur rouleaux à ressorts, tout complets, seulement 25 cts, cette semaine, chez TRAHAN & McNULTY.

Parlement Fédéral

Ottawa, 6.—La Chambre s'est occupée de questions militaires aujourd'hui.

L'Hon. M. Borden a informé la députation que la cavalerie et l'artillerie de campagne feraient leurs exercices au mois de juin prochain, et que les régiments de ville s'exerceraient à leurs quartiers ordinaires. Quant aux bataillons de campagnes, il n'y a encore rien de décidé.

Les réparations qu'on se propose de faire aux fortifications de Québec sont évaluées à \$23,000.

Les dépenses du contingent du Roi sont évaluées à \$80,000. D'après un contrat, la ligne Allan transportera les soldats de Québec à Liverpool et retour pour \$50 par soldat et \$120 par officier.

Le contingent comprendra 580 soldats et 22 officiers, de sorte que le coût du transport sera d'environ \$30,000.

Les dépenses pour les voies ferrées jusqu'à Québec, où la mobilisation aura lieu, sont évaluées à \$15,000 et la solde pour 45 jours est estimée à \$17,000.

On ne pourra pas employer les uniformes ordinaires; il faudra faire des changements et même de nouvelles tenues. Le coût des tenues est porté à \$10,000.

Les détails de la formation ne sont pas encore complétés, mais il y aura 300 hommes de cavalerie et 280 d'infanterie. Le contingent se composera de 25 hommes de la police montée du Nord-Ouest, de 25 du Strathcona Horse, et la balance sera choisie dans la cavalerie, les carabiniers à cheval et l'artillerie de campagne.

L'infanterie comprendra les Guards, Fusiliers, Highlands et Rifles. On fera en sorte pour que tous les corps soient représentés.

Les régiments les plus nombreux fourniront deux hommes et les autres un; les escadrons de cavalerie se composeront de quatre hommes chacun. Le choix se fera par les adjudants de district.

Il y aura un lieutenant-colonel, deux majors, un adjudant et aussi trois officiers pour chaque cent hommes, faisant 22 officiers en tout.

Le contingent sera mobilisé à Québec vers le 29 ou le 30 mai.

Les hommes et les officiers recevront la solde ordinaire de la milice et le Bureau de la guerre fournira 300 chevaux, des canons, etc. Le département fournira l'uniforme, l'équipement et la solde.

L'item a été voté.

Sir Wilfrid Laurier a annoncé à la Chambre que les représentants canadiens à la conférence coloniale à Londres seraient les honorables MM. Fielding, Mulock et Paterson. On espère développer les relations entre le Canada et l'Australie, via le Sud-Africain, en subventionnant une ligne de steamers partant des ports de l'est du Canada. Quant à la défense de l'empire, le premier ministre n'a pas changé d'idée depuis sa première déclaration en Chambre.

Ottawa, 7.—Le gouvernement a déposé un projet pour modifier les attributions et augmenter le per-

sonnel du bureau de la commission d'embellissement d'Ottawa.

Le gouvernement a décidé de contrôler davantage l'emploi de la subvention accordée par l'Etat pour l'embellissement de la capitale.

Un nouveau budget supplémentaire a été déposé, demandant \$5,639,301.79 dont \$1,640,431 au ministère des travaux publics, \$865,000 à celui de la milice, \$1,548,500 à celui des chemins de fer et canaux, etc.

M. Boyd, conservateur, a demandé un vote de censure contre le gouvernement, en prétendant que le ministre de l'Agriculture avait négligé de voir à ce que la viande canadienne ne fut pas exclue comme elle l'a été des contrats du bureau de la guerre de Londres.

L'Hon. M. Fisher a répondu qu'il n'a connu cette exclusion que longtemps après qu'elle eût été ordonnée. Cette exclusion n'était pas justifiable, et voilà pourquoi Lord Strathcona a fait de fortes représentations à ce sujet. Cette restriction imposée sur le bétail canadien disparaîtra bientôt.

La motion de M. Boyd a été rejetée par un vote strict de parti, 98 voix contre 51.

La troisième lecture du bill de l'Hon. M. Sifton, sur l'immigration a donné lieu à une nouvelle discussion.

La question de l'embargo sur le bétail canadien en Angleterre a soulevé un nouveau débat. C'est M. Bourassa qui a suscité cette discussion.

L'Hon. M. Fisher a répondu que le département de l'agriculture anglais a reconnu que le bétail canadien n'est pas atteint de la pleuropneumonie et que cet embargo n'avait plus sa raison d'être. Le gouvernement fera tout en son pouvoir pour faire disparaître cette restriction onéreuse.

Un court débat sur les pensions des juges de comté d'Ontario a fait naître une discussion sur les honoraires des juges en général.

Les honorables MM. Fitzpatrick et Casgrain, M. Borden et autres avocats distingués ont soutenu avec éloquence que les émoluments actuels ne suffisaient pas pour engager les avocats à renoncer à la pratique du droit.

Ottawa, 10 mai.—Le bill de la représentation du Yukon a été discuté hier.

La dissémination de la population dans ce vaste territoire rend difficile la localisation et la fixation du nombre des polls.

M. Lancaste suggère qu'un poll soit établi parmi chaque groupe de population où les électeurs sont au nombre de deux cents au plus et de vingt-cinq au moins.

Le ministre de l'Intérieur a accepté cet amendement. L'annonce d'une élection devra être faite deux semaines au moins avant la date de la mise en nomination des candidats, par l'entremise des journaux publiés à Dawson et au Cheval Blanc. La signature de quinze électeurs sera nécessaire pour mettre un candidat en nomination.

La Chambre a fait des progrès considérables aujourd'hui dans le vote du budget supplémentaire.

Lorsque l'item de \$100,000 desti-

né au port de Québec fut appelé, l'honorable M. Tarte fit remarquer à la Chambre que ce n'était là que le commencement des améliorations que nécessiterait l'établissement de la ligne des steamers rapides. Ces améliorations comprennent l'extension de la Jetée Louise dont le coût est évalué à un milieu.

Le Dr Sproule dit qu'il n'y a aucun doute que le véritable port océanique pour le Canada est Québec. Mais il voudrait savoir où en est rendue la ligne rapide.

L'hon. M. Tarte répliqua que le gouvernement s'occupait toujours de cette question et qu'il verrait à ce que le subside fédéral ne fut pas perdu.

La Chambre a siégé jusqu'à 12 h. 30 ce matin.

Ottawa, 11 mai.—La plus grande partie de la séance d'hier a été consacrée à la discussion de la loi des chemins de fer.

M. Scott, d'Assinibonia-Ouest a proposé un amendement important. Il a proposé que toutes les compagnies de chemins de fer dans les Territoires, fussent forcées à élever une barrière contre les incendies en creusant un canal de 8 pieds de large et de 100 verges de chaque ligne, de chaque côté et cela dans tous les Territoires. Il s'agirait de faire un creusage d'environ 25,000 milles, et les travaux coûteraient environ \$10 par mille.

M. Demers de St-Jean et Iberville, a proposé un autre amendement portant que les compagnies de chemins de fer devront payer tous les dommages causés par les étincelles échappées des locomotives, quelles que soient les précautions que les compagnies aient prises pour empêcher ces dommages.

Sir Wilfrid Laurier a admis l'importance de ces deux amendements, mais avant de les adopter, il serait à propos que les compagnies de chemins de fer fissent connaître leurs vues sur ce sujet. Il suggère de retirer ces deux amendements à cette époque avancée de la session. L'année prochaine, le gouvernement s'occupera de ces questions importantes au commencement de la session, et les soumettra au comité des chemins de fer où l'on pourra les discuter dans tous les détails. L'Intercolonial devrait être mis sur le même pied que les autres voies ferrées.

Les deux amendements sont retirés.

La Chambre a été saisie de la question du cabotage au Canada.

L'honorable M. Fielding a expliqué l'objet de cette mesure en disant qu'on voudrait par là empêcher la violation de la loi canadienne. Les vaisseaux étrangers venant faire le commerce côtier au Canada sont soumis aujourd'hui à un droit de 25 pour cent; mais les vaisseaux étrangers qui s'enregistrent en Angleterre peuvent venir ici faire le même commerce sans rien payer.

Le bill a pour but de faire payer le droit de 25 pour cent aux vaisseaux étrangers enregistrés en Angleterre.

Le bill a été adopté.

Le bill concernant le chemin de fer Quebec Southern, et celui relatif à la rive sud ont été adoptés en troisième lecture.

Ottawa 13.—A la séance de la Chambre, ce matin, M. Taylor a retiré les bills concernant les chemins de fer Great Eastern et l'Atlantique et Lac Supérieur.

La Chambre concourt dans les amendements faits au Sénat au bill de M. Roddick, créant un conseil médical.

Ces amendements rendent le bill nul, à moins qu'il ne soit accepté par les législatures de toutes les provinces.

M. Monk attire l'attention du gouvernement sur une lettre donnée à M. Chas. L. Bull, par le ministre de l'Agriculture et le haut commissaire, pour lui permettre d'établir des relations d'affaires à Londres. Les marchands à commission à Montréal se plaignent de ceci.

L'hon. M. Fisher explique que ces lettres sont données à tous ceux qui méritent de les avoir et qui les demandent.

Sur motion pour que la Chambre se forme en comité des subsides, M. Borden annonce une motion de non confiance condamnant la dépense publique qui, d'après lui, est exagérée. Il la place à \$65,000,000 contre \$38,000,000. Il blâme aussi l'augmentation de la dette publique. Il procède en empilant chiffres sur chiffres à l'appui de sa motion.

M. Borden après avoir critiqué tout en général et rien en particulier, excepté la dépense pour un petit canal dans le comté de Shelburne, termine en proposant un amendement condamnant l'augmentation de la dépense et de la dette.

L'hon. M. Fielding lui répond dans un discours à l'emporte-pièce, dans lequel il défie de soumettre une résolution condamnant un seul crédit en particulier demandé par le gouvernement.

La dépense a augmenté, mais le chef de l'opposition n'a pas dit un mot de l'augmentation du revenu et des affaires du pays en général.

Jamais le Canada n'a été aussi prospère dans son histoire comme il l'est depuis que le parti libéral est au pouvoir. La dette a augmenté, mais l'augmentation n'est pas de moitié ce qu'elle était sous les conservateurs.

L'opposition parle de scandales sans rien signaler. Elle oublie les scandales du temps des bleus, qui ont déshonoré le pays. Les députés de la gauche demandent tous les jours à augmenter la dépense dans toutes les parties du pays. M. Monk lui-même, hier soir demandait la dépense de \$400,000 additionnelles au Sault Ste-Marie. Le pays serait bien à plaindre s'il devait s'attendre d'avoir de l'économie de la part du parti conservateur.

La séance est levée à 1 heure. Le bill de Gaspé & Western, appelé au Sénat, ce matin, a été continué à demain matin, à la demande du sénateur Casgrain.

Une députation du Board of Trade, de Toronto et de celui d'Ottawa, a demandé ce matin, à sir Wilfrid de nommer un commissaire de commerce à Londres, avec bureau, pour l'usage du commerce. Sir Wilfrid a annoncé que demande serait accordée et qu'un commissaire serait nommé.

Ottawa 13.—La Chambre a consacré toute la séance de l'avant-midi à la discussion du Bill de la Gaspé & Western.

M. Thos. Chase Casgrain, M. P., l'avocat de la Compagnie Atlantique et Lac Supérieur, qui ne veut rien faire et ne paye personne et qui a tenté de faire tuer le bill sans succès au comité, des chemins de fer, a tenté de faire la même chose en Chambre.

Il a proposé un nombre d'amendements entre autres un pour faire disparaître la clause qui protégeait les ouvriers contre la prescription et un autre pour obliger la nouvelle compagnie à disposer \$100,000 pour payer les réclamations avant de prendre possession du chemin. Il a prétendu que son but était de protéger les bond-holders.

L'hon. M. Blair a dit qu'une couple d'amendements concernant les bond-holders seraient acceptés mais non pas ceux confirmant la prescription du dépôt de \$100,000. M. Taché dit que la nouvelle compagnie ne pourra pas obtenir le chemin avant de payer les réclamations à la satisfaction du gouvernement.

M. Marcell a approuvé le bill et a prétendu que le but de M. Casgrain était de tuer la nouvelle charte qui assurait le paiement des dettes et la construction du chemin.

M. Lemieux a pris la même position. Les créanciers étaient protégés et la compagnie devra bâtir jusqu'à Gaspée ou perdre sa charte. M. Ball s'est opposé en bill et a fait une sortie contre M. Préfontaine. M. Casgrain a retiré ses amendements et la Chambre s'est formée en comité et a adopté le bill.

M. Casgrain s'est objecté à la troisième lecture et l'orateur a laissé le fauteuil.

Ottawa, 13.—A la séance d'hier après-midi, M. Borden, chef de l'opposition, a causé une surprise générale.

L'hon. M. Fielding venait de proposer de former de nouveau la Chambre en comité des subsides, lorsque le chef conservateur se leva et se mit à faire une charge à fond de train contre le premier ministre, à cause de sa prétendue antipathie à l'Angleterre, et spécialement à cause de sa réponse à M. Chamberlain, qui comportait un refus de discuter aucun changement dans la condition publique du Canada.

M. Borden a parlé pendant une heure et a été fréquemment applaudi par tous ses partisans. Il a terminé en disant qu'il s'était proposé de présenter une motion de censure dans le sens de ses remarques, mais qu'il y renonçait, afin de ne pas retarder la prorogation.

Sir Wilfrid Laurier reçut une véritable ovation de la part de toute la députation libérale, lorsqu'il se leva pour répondre. Il y a deux mois, dit-il en substance, que j'ai produit devant cette Chambre, ma réponse au secrétaire des colonies. Si l'opposition n'approuvait pas cette réponse, ne partageait pas le sentiment du parti libéral à ce sujet, pourquoi n'a-t-elle pas proposé carrement une motion de censure? Chaque député aurait eu ainsi l'occasion d'affirmer son propre sentiment et en prendre la responsabilité vis-à-vis de ses constituants et du public. Au lieu de cela, on attend la veille de la prorogation pour se justifier de ne pas faire de motion et de ne pas demander le vote. Je répète, a dit M. Laurier, qu'à la conférence qui doit être tenue à Londres, je discuterai les questions qui intéressent le Canada, dans le sens de ma dépêche à l'hon. M. Chamberlain, et pas autrement. Du reste, fit-il encore remarquer ce n'est pas nous qui avons demandé cette conférence. C'est le gouvernement impérial. Celui-ci a donc quelque chose à nous proposer, et n'est-il pas à propos d'attendre que nous sachions ce que c'est.

Tous les députés libéraux ont applaudi à outrance chaque déclaration de principe de leur chef témoignent ainsi qu'il interprétait bien fidèlement leur sentiment.

A la Martinique

Paris, 11.—Le Temps dit aujourd'hui :

D'après les informations reçues, nous croyons que le désastre surpasse tout ce qu'on peut imaginer. Tout le nord-ouest de l'île est en ruine. Trois grandes places, à part St-Pierre, ont été détruites. Parmi les victimes, sont deux candidats qui devaient subir le ballottage aujourd'hui.

Une dépêche de Fort de France dit :—

"Toutes les collines qui entourent le Carbel et le Prêcheur, près de St-Pierre, sont couvertes de réfugiés, il y en a environ cinq mille. On les sauve graduellement. En attendant, on leur envoie des provisions.

Paris, 11.—Des fonds seront organisés à Paris, Londres et New-York.

Le volcan de l'île Saint-Vincent est en activité, un tiers de l'île est en feu. La lave empêche de porter secours à ceux qui y sont, et les cendres pleuvent en abondance jusqu'à cent cinquante milles de distance. Kingston, la capitale, est en sûreté, mais on craint pour l'île.

La Dominique et Sainte-Lucie ont des geisiers très actifs ; mais rien n'est encore changé de l'état normal.

Saint-Thomas, 11.—On croit que l'éruption volcanique de Saint-Vincent a causé la mort de cinq cents personnes.

New-York, 11.—Il faut se reporter aux lointains souvenirs de l'antiquité romaine, il faut se souvenir de la destruction de Pompei et d'Herculanum par des éruptions du Vésuve, dit le Courrier des Etats-Unis, pour trouver un parallèle à l'épouvantable catastrophe qui vient de s'abattre sur l'île de la Martinique et de détruire la ville de Saint-Pierre avec tous ses habitants. Pompei fut enseveli sous une pluie de cendre ; Herculanum sous une coulée de lave ; autant qu'on peut s'en rapporter aux informations télégraphiques reçues jusqu'ici, c'est une masse de matières incandescentes, une pluie de feu, projetée avec une force irrésistible par le volcan de la Martinique, la montagne Pelée, qui a anéanti la ville de Saint-Pierre et sans doute aussi les villages voisins. Saint-Pierre est à 20 kilomètres environ, à vol d'oiseau, de la montagne Pelée ; cet éloignement relatif n'a pas suffi pour protéger la ville contre l'effroyable violence de l'éruption volcanique, dont les ravages se sont étendus en mer, jusqu'à une assez grande distance des côtés.

L'île de la Martinique a été souvent ravagée par des tremblements de terre. Elle est d'origine volcanique, comme toutes les petites Antilles ; de même qu'à la Guadeloupe, à la Dominique, à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent, etc., les montagnes de l'intérieur sont d'anciens volcans éteints. En 1767, un tremblement de terre fit seize cents victimes à la Martinique ; un autre en 1839, plus de sept cents. La montagne Pelée a eu plusieurs éruptions depuis que l'île a été colonisée par les Français au dix-septième siècle ; l'une d'elles, en 1851, fut très violente, mais c'est la première fois que le volcan montre l'activité effroyable dont nous parlent les dépêches. Les hommes de science établiront probablement qu'il y a une relation entre les tremblements de terre signalés récemment au Guatemala et l'éruption désastreuse de la montagne Pelée. Peut-être même en savons-nous pas encore toute l'étendue de la catastrophe. Les dépêches laissent entendre que les volcans des îles de Saint-Vincent et de Sainte-Lucie, sont aussi en éruption ; comme il se rattache à celui de la Martinique, il est possible que des désastres soient survenus ailleurs qu'à la Martinique.

GOLD DUST



**LA MEILLEUR
POUDRE
A LAVER**

**Nettoie toute
chose sans
exception**

Si votre épicier ne vend pas la poudre à laver **GOLD DUST**, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, et ils vous enverront un échantillon d'un 1/4 de livre. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St-Louis, San-Francisco, Londres, Ang.

due de la catastrophe. Les dépêches laissent entendre que les volcans des îles de Saint-Vincent et de Sainte-Lucie, sont aussi en éruption ; comme il se rattache à celui de la Martinique, il est possible que des désastres soient survenus ailleurs qu'à la Martinique.

Québec, 11.—Les autorités de la Quebec Steamship Co. ont reçu un câblegramme confirmant la perte corps et biens du steamer *Roraima* dans le port de St Pierre de la Martinique, lorsque cette ville a été engloutie jeudi dernier par l'éruption volcanique du Mont Pelée.

M. Gorden, l'agent de cette compagnie, à l'île Dominica, qui donne cette confirmation, ajoute qu'il y avait quatre Québécois parmi l'équipage de ce steamer. Voici leurs noms :

Eugène Brown, comptable, W. Soucy, commis aux vivres ; G. Guérin, cuisinier et Eugène Larivée, concierge. Ces trois derniers étaient autrefois de Lévis.

Londres, 10.—On dit qu'il n'y avait probablement que mille blancs à St-Pierre de la Martinique y compris cinq ou six anglais. On ajoute que le steamer *Raddam* est arrivé à St-Louis, après avoir perdu l'une de ses ancres, et qu'il n'échappa au désastre qu'en coupant ses câbles et en sortant à toute vapeur du port de St-Pierre. Quelques parties du vaisseau ont été cependant brûlées.

Une dépêche de Kingston Jamaïque, au *Daily Mail*, dit qu'après une courte période d'activité, qui ne pouvait cependant faire prévoir un désastre, le mont Pelée a éclaté soudainement en une éruption volcanique, le 8 au matin. Le steamer *Raddam* a fui sous une pluie de feu qui a tué 17 hommes de son équipage. La ville de St-Pierre comme Pompei et Herculanum, a été ensevelie sous la cendre et la lave.

Londres, 11.—Sir Robert Llewellyn gouverneur des Iles du Vent, a télégraphié de Sainte-Lucie au bureau colonial :

Mon intention était de me rendre à Sainte-Lucie dans un petit caboteur. Mais on m'a fortement conseillé de ne pas tenter le voyage, car le navire a failli périr hier, et le temps paraissait mauvais de ce côté. L'île est invisible, enveloppée qu'elle est d'un épais brouillard noir, des cendres et de sable. J'attends avec beaucoup d'anxiété l'arrivée d'un navire.

Belles chemises en satin noir, seulement 25 cts cette semaine, chez TRAHAN & McNULTY.

Déménagement

M. Victor Tanguay informe sa clientèle ainsi que le public en général qu'au premier de mai, il transportera ses écuries au coin des rues St-Dominique et Cascades chez M. Adéard Charpentier.

On pourra à toutes les heures du jour et de la nuit, comme par le passé, requérir ses services en téléphonant au No. 202.

Déménagements

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai transporté mon magasin de Tapisseries, Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Pinceaux, etc., au No. 221 rue Cascades, en face de chez M. Larivière, restaurateur, ancienne place de M. A. Léost, où j'aurai constamment en main : Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Pinceaux, etc., des meilleures marques.

Je continuerai, comme par le passé, à entreprendre tout ouvrage en Peinture, Tapissage, Blanchissage, Imitation, Décoration, Enseigne, etc., etc., à des prix très modérés. Tout ouvrage est exécuté par des ouvriers de première classe et est garanti.

J'ai ajouté à mon établissement un stock complet de Rideaux, Moulures a cadres et pour Chambres, gravures, etc. Spécialité : Encadrement de Gravures, Chromos, etc.

Eug. L. Désautels, peintre-décorateur, No 226 Rue Cascades, St-Hyacinthe.

Téléphone No 275.

El Maska, 5cts

Rideaux en toile, montés sur rouleaux à ressorts, tout complets, seulement 25 cts, cette semaine, chez TRAHAN & McNULTY.

Prix du Charbon

Ceux qui n'ont pas encore fait leurs provisions de charbon devraient donner leur commande immédiatement pour profiter de nos bas prix :

Grate \$5.25.
Egg Stove & Nutt \$5.50 par tonne de 2,000 livres.

Ces prix sont sujets à changer sans avis.

Sur demande nous ferons des prix spéciaux pour le charbon Scranton, D. L. & W. R. R.

C. ROULEAU, fils,
Mai 16, 3 f.

Europe

Londres, 9. — Une dépêche du Sud-Africain dit que lord Methuen est en convalescence, mais restera infirme à la suite des blessures qu'il a reçues dans la bataille, avec le général Delarey.

Londres, 9. — Le rapport hebdomadaire de lord Kitchener démontre que les négociations de paix ne restreignent les opérations militaires qu'autant qu'il est nécessaire pour permettre aux chefs de consulter leurs commodos. Les Boers ont eu, la semaine dernière, 10 hommes tués et 122 faits prisonniers.

Londres, 6. — Lord Stratheona interviewé au sujet de la prochaine conférence des premiers ministres des colonies, a dit que les résultats en seraient importants et contribueraient beaucoup à la réalisation du rêve colonial de fédération impériale. Il a toutefois admis qu'il y avait beaucoup de difficultés à surmonter.

Le Haut Commissaire espère encore que le Canada pourra éviter le danger dont il est menacé par le syndicat des lignes de navigation transatlantiques.

Prétoria, 9. — Les délégués boers visitent chaque district. Le général Louis Botha est dans le sud-est du Transvaal. M. Schalkburger et le général Delarey sont dans l'ouest. M. Steyn, président de l'Etat d'Orange et le général Dewet sont dans cet état et le général Meyer est dans le nord du Transvaal.

Le 25 mai aura lieu à Vereeniging, une grande conférence pour la discussion finale des conditions de paix.

Le correspondant du Times à Madrid, dit qu'on a fait certains changements au programme des fêtes qui seront données à l'occasion de l'avènement d'Alphonse XIII. Elles commenceront le 15 mai et finiront le 24.

Le 15, il y aura un grand banquet, en l'honneur des princes étrangers.

Rome, 10 mai. — Le Pape a reçu aujourd'hui en audience l'ex-reine Nathalie de Serbie. Sa lettre au souverain dans laquelle elle annonce sa conversion à la religion catholique, est signée : "Une fille très dévouée de l'Eglise romaine."

Rome, 10 mai. — Le bruit qui avait couru aux Etats-Unis et avait même été publié, disant que le roi Victor-Emmanuel avait été attaqué à Turin par un ouvrier, est démenti en haut lieu.

Madrid, 10 mai. — Des secousses de tremblement de terre ont eu lieu la nuit dernière à Alicante, Murcie et Elche, villes situées sur le côté sud-est d'Espagne. Une panique s'en est suivie, mais on n'a pas à déplorer des accidents mortels.

Christiania, 10 mai. — Des ingénieurs américains sont arrivés ici et ont immédiatement embauché 2,000 terrassiers qui vont travailler au chemin de fer de Dunderlandalen, où se trouvent les mines de fer. La ligne aura une longueur de 18 milles et tout le matériel employé viendra des Etats-Unis.

Londres, 10 mai. — On a arrêté hier soir un voleur armé qui essayait d'entrer, avec effraction, dans la maison de M. J. Pierpont Morgan Jr. L'individu a comparu ce matin devant le tribunal de police de Marlborough street et a été envoyé en prison.

La mauvaise digestion
REND LA VIE DES DYSPÉPTIQUES MISÉRABLE

Les aliments deviennent insipides et une sensation de fatigue, douleur et dépression s'en suit.

Du Sorelois, Sorel, Québec.

De toutes les maladies qui affligent l'humanité, la dyspepsie est une des pires à endurer. Ses victimes trouvent la vie presque un fardeau. Les aliments deviennent insipides ; elles endurent de grandes douleurs d'estomac ; parfois le cœur palpite à l'excès, il y a une sensation générale de faiblesse et de dépression. Bien que cette maladie soit une des plus douloureuses, c'est une de celles qui, en employant les remèdes convenables, peut être radicalement guérie. Des milliers dans tout le pays présentent des témoignages quant à l'efficacité des Pilules Roses du Dr Williams comme remède toujours infaillible. Parmi eux se trouve celui de Mme Adolphe A. Latrousse, une dame bien connue et hautement estimée, résidant à Sorel, Qué. Elle dit : "Pendant deux ans j'ai constamment souffert de mauvaise digestion et des troubles qui l'accompagnent. Les aliments devinrent insipides et j'affaiblissais beaucoup. J'avais de grandes douleurs à l'estomac et à la tête. Je ne pouvais reposer paisiblement et je devins incapable de vaquer à mes travaux de ménage. J'essayai plusieurs remèdes sans y trouver le moindre soulagement et j'empirais constamment jusqu'au point de restituer tout ce que je mangeais."

J'avais presque perdu espoir de ne jamais devenir bien quand un jour je lus qu'un cas semblable au mien avait été guéri par des Pilules Roses du Dr Williams. Je résolus d'essayer ces pilules et je suis heureuse aujourd'hui de ce que j'ai fait, car après en avoir pris huit ou neuf boîtes, mes forces étaient revenues, les douleurs qui m'avaient si longtemps tourmentée disparurent, mon estomac digérait convenablement la nourriture et je reconquis complètement ma santé d'antan et depuis je n'ai pas eu le plus léger retour du mal."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont un remède tonique tout à fait pur et contrairement à tous les purgatifs elles n'affaiblissent pas le système, mais donnent la vie et l'énergie chaque fois qu'on en prend une dose. Elles guérissent d'une manière certaine l'anémie, le vertige, les maladies de cœur, le rhumatisme, la sciaticque, l'indigestion, la paralysie partielle, la danse de St-Guy et les maladies fonctionnelles qui rendent la vie continuellement misérable à tant de femmes. En vente chez les marchands de remèdes, ou envoyées franco par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicines Co., Brockville, Ont.

Emporium, 10c

Conclusion d'un article du *Pionnier*, de Montréal, journal conservateur :

"Le nom de Wilfrid Laurier sera aimé de tous les descendants des Canadiens français, admiré et respecté de ceux des autres origines ; son passé est une garantie pour l'avenir et soyons assurés que ce grand Canadien-français saura maintenir dans l'avenir la réputation de sagesse, de patriotisme et de diplomatie qui lui a permis de surmonter les crises passées."

TÉLÉPHONE BELL.

TEL. DRUMMONDVILLE

IMPRIMERIE
...DE...
LA TRIBUNE.



Impressions
Commerciales
de
toutes sortes



Catalogues, Pamphlets,
Factums, Listes de Prix,
Blancs de Comptes,
Menus,
Cartes d'Affaires,
Circulaires,
Programmes, etc., etc.

SPECIALITE :

Impressions en Or et en Couleur.

Attention spéciale aux Commandes par la Malle et le Téléphone.

Tout Ouvrage est fait avec Soins, Promptitude et à Prix Modérés.

Grand Choix de VIGNETTES Religieuses, Commerciales et autres.

BUREAUX ET ATELIERS :

Batisse du Grand Hotel,

RUE MONDOR, coin de la RUE WILLIAM

ST-HYACINTHE.

A. DENIS, prop'

Ecole Commerciale Pratique

Professeur B. Lalime,
Place du Marché,
Au-dessus du Magasin M. O. David & C
St-Hyacinthe.

Calligraphie, Correspondance, Arithmétique, Tenue de Livres, Langue anglaise, etc

Correspondance sollicitée.

L.P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES,
DECOUAGES, ETC.

Spécialité :
Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles
AUSSI.

Assortiment complet de
BOIS DE SCIAGE.

Séché à la vapeur, préparé et brut

Bois de Charpente,
Bardeaux, etc.
Tout ouvrage fait promptement.
Satisfaction garantie!

Coin des rues...
St-Antoine et St-Joseph

St-Hyacinthe

Boulangerie à vendre

Pour cause de santé, un emplacement avec bâtisses et une belle boulangerie, pas de compétition.
S'adresser à

MÉDÉRIC ALLARD,
St-Louis de Bonsecours

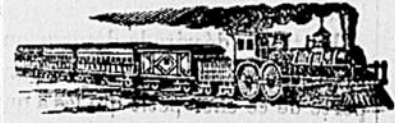
El Maska, 5cts

LA COMPAGNIE
C. A. HAMEL

MAGNINISTE

ENGINS, BOUILLOIRES et MACHINERIES de toutes sortes, FAITES et RÉPARÉES avec soin.

RUE MONDOR
ST-HYACINTHE



CHEMINS DE FER

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit :

C. P. R. — Allant à St-Hugues, etc 12.10 et 7.50 P. M.
Allant à Farnham, etc, 8.15 A. M. et 4.05 P. M.

G. T. R. — Allant à Montréal 5.35, 7.20, 11.45, A. M., 5.30 P. M.
Allant à Acton, etc., 9.14 A. M. 5.35, 9.53 P. M.
Local, G. T. R., arrive à 6.20 P. M.

I. C. R. — Allant à Montréal, 9.14 A. M., 4.15, 8.21, 8.45 P. M.
Allant à Drummondville, 8.55, A. M., 1.15, 5.55, 12.54 P. M.

Q. S. R. — Allant à St-Jean, 8.05 A. M., et 6.15 P. M.
Allant à Sorel, 9.00 A. M., et 7.40 P. M.

Octobre 1901]

Cadeaux, Cadeaux

Ne manquez pas d'aller voir les Marchandises de Fantaisie, Boîtes de Toilette, Paniers et Boîtes à ouvrage, Albums, Statuettes, Jouets, Poupées, etc, chez

TRAHAN & McNULTY
Enseigne de la Boule Rouge.

Cartes d'Affaires.

BOURGAULT & MARCEAU
AVOCATS
11 Rue St-Denis, -- ST-HYACINTHE.

BLANCHET & CHICOYNE
AVOCATS.
167 Rue Girouard --- ST-HYACINTHE.

P A MESSIER
Avocat
14 Rue St-Denis,
ST-HYACINTHE.

BERNIER & CORMIER
NOTAIRES.
Batiss de la Banque E. T.
Rue St-Denis,
ST-HYACINTHE.

BOISSEAU & BAZINET,
NOTAIRES
18 Rue St-Denis, - ST-HYACINTHE

MORIN & BORDUAS
NOTAIRES
Commissaires de la Cour Supérieure,
169 rue Girouard, St-Hyacinthe.

L. G. MEUNIER
Huissier Cour Supérieure
et Collecteur
ST-PAUL D'ABBOTTSFORD, QUE.
i.o.c.

L. E. MOREL, De la maison CASAVANT FRÈRES,
ST-HYACINTHE.
ACCORDEUR de PIANOS Prix: \$r.50
Adresse: Hotel Ottawa Tel. 45.

Cartes de Visite
COMMANDEZ VOS
CARTES DE VISITE
AU BUREAU DE.....
LA TRIBUNE

NID "VIGILANT"

INCLINÉ - AJUSTABLE
(Breveté Can. et E.U.)
Empêche les poules de manger les œufs.
Simple - Sûr - Durable
Pas de ressorts - les œufs ne peuvent se casser - le nid incliné les fait tomber dans le bas du nid. Empêche les insectes et les parasites. Demandez-le à votre marchand ou écrivez à M. P. Morin, Inventeur et Manufacturier, 157 rue St-Antoine, St-Hyacinthe, Qué. Prix 45c. chaque. On demande des agents.

LE ROSAIRE
ET LES AUTRES
DEVOTIONS DOMINICAINES!

REVUE MENSUELLE
publiée par
LES PÈRES DOMINICAINS
du Couvent de Saint-Hyacinthe.
(32 pages avec illustrations)
ABONNEMENT: \$1.00 PAR AN

L. N. TRUDEAU
DENTISTE,
102 RUE MONDOR,
ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.
DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

St-Hyacinthe Illustré

Historique de St-Hyacinthe
(Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures
EN LITHOGRAPHIE

Des Edifices Publics, Religieux, Manufacturiers, Etc., de St-Hyacinthe

PRIX 25 Cts.

En vente seulement au Bureau de CE JOURNAL

En Ville

Apprenti Demandé

Un jeune homme de 15 à 16 ans trouvera de l'emploi à *La Tribune* comme apprenti typographe.

Terrain du Kiosque

Les travaux d'embellissement au terrain du kiosque, près de la croix, sont terminés, il ne reste plus qu'au soleil à lui donner la chaleur nécessaire pour faire germer et pousser les graines que l'on a mis en terre.

En Pèlerinage

La congrégation des enfants de Marie de Sorel viendront en pèlerinage à l'Église Notre-Dame du Saint-Rosaire en cette ville, lundi prochain.

Mutation de propriété

M. Eusèbe Morin a vendu cette semaine, la propriété du *Ruisseau Plain Champ*, à M. J. N. Lemieux qui doit y déménager son installation pour l'élevage des volailles.

M. Lemieux doit en faire une ferme modèle.

Le prix de la vente est de \$9,500.

M. V. Sévigny, cordonnier, a vendu sa propriété de la rue St-Anne à M. P. Therrien, plombier, pour la somme de \$1,700.

Protêt

Un Protêt vient d'être signifié à la ville par MM. Boisseau et Bazinet au nom de MM. Paquette et Godbout.

Ces deux messieurs informent la ville qu'ils la tiendront responsable de tout dommage que le hangar à charbon que M. W. Bousquet est à construire au sud de la ligne du Grand Tronc pourrait causer à leurs propriétés.

Promotion

M. J. E. Robitaille, autrefois agent du Quebec Southern, ici, est entré au service du chemin de fer "Bay of Quinte" comme auditeur.

Forestiers Indépendants

La cour St-Hyacinthe de l'ordre Indépendant des Forestiers vient de recevoir une lettre de remerciement de Mme L. A. Choquette pour le prompt règlement de l'assurance de son mari.

M. Choquette était assuré pour \$3000, et la société remettait cette somme à sa veuve 7 jours après le décès.

Accident

Un pénible accident est arrivé, lundi, aux ateliers de la Compagnie d'Imprimerie de *L'Union*.

Un jeune garçon, Léopold Beaudry, a perdu le pouce de la main gauche, dans les circonstances suivantes :

Il était à regarder fonctionner une des presses de *L'Union*. Il mit, à un moment, la main sur le bras d'une roue d'engrenage excentrique, sans penser aux conséquences qui pouvait en résulter.

La main ayant été attirée sur une des dents de la roue, celles-ci lui ont arraché le pouce.

Il a été conduit immédiatement chez le docteur Beaudry, qui a pansé, avec le docteur Emile Ostiguy, sa douloureuse blessure.

Décédé

Le révérend M. Maurice Beaudry, un saint prêtre, qui est venu terminer ses vieux jours à la maison St-Antoine, vient de mourir dans cette institution.

Ses funérailles ont eu lieu à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, mardi. Immédiatement après le service, la dépouille mortelle a été transportée à Bélœil, lieu de la sépulture.

Congrès à Toronto

Les Chambres de Commerce de tout le Canada sont convoquées à Toronto en congrès extraordinaire, pour les 4, 5 et 6 juin prochain.

La Chambre de Commerce de St-Hyacinthe a reçu une invitation d'envoyer des délégués à ce congrès.

En conséquence, à une assemblée qui a eu lieu jeudi dernier, on a nommé MM. J. N. Dubrulle, A. Blondin et S. T. Duclos pour représenter la chambre de Commerce de St-Hyacinthe.

A la même séance, le secrétaire a aussi été autorisé à écrire aux différentes compagnies de chemin de fer qui passent à St-Hyacinthe pour leur demander au nom de la Chambre de Commerce de bien vouloir accorder des billets à moitié prix le samedi, dits : Billets de Marché et ce dans un circuit de 30 milles.

Vol

Dimanche matin, M. Lacroix forgeron, de cette ville, trouvait dans sa cour six seaux de graisse, dont le couvercle n'avait pas même été enlevé.

Il est allé immédiatement avertir le chef de police de la découverte qu'il venait de faire. Après avoir fait des recherches, la police a trouvé que ces seaux de graisse avaient été enlevés, vers les dix heures du soir, samedi, de la devanture du magasin Pagnuelo et Frère.

On suppose que les voleurs auraient été porter ces seaux dans la cour de M. Lacroix avec l'intention de retourner les y chercher, au milieu de la nuit, n'ayant sans doute pu trouver de moment propice pour les enlever sans que personne ne s'en aperçût, ils les auraient forcément laissés dans cet endroit.

Brûlé à mort

Samedi soir, un des enfants de M. Ed. Letendre, le jeune Léon âgé de 2 ans, était à faire sa prière avec ses petites sœurs, lorsque sa mère apportait un seau d'eau bouillante pour se préparer à faire le lavage de son plancher. Pendant qu'elle retournait dans un autre appartement pour chercher quelque chose, le petit enfant s'est approché du seau et il est tombé dedans.

Sa mère le releva tout de suite et s'empressa de le déshabiller, mais le pauvre petit était déjà brûlé horriblement de la tête aux pieds.

Malgré les atroces douleurs qu'endura l'enfant, le pauvre petit n'a expiré que lundi matin, vers les 2 heures.

Inutile de décrire la douleur qu'éprouvent les parents affligés par la perte de ce cher petit qui les a quittés dans des circonstances si pénibles.

Noces d'argent

M. U. H. Robert, agent de la Canadian Express Co. et sa dame célébraient mardi dernier le 25^{me} anniversaire de leur mariage.

M. et Mme. Robert ont reçu un grand nombre de très jolis cadeaux à cette occasion.

Ils mariaient le même jour leur fils aîné et on a fêté les deux nocés ensemble.

Au Séminaire

Les membres de l'Académie Girouard du Séminaire de cette ville ont fêté mercredi dernier, le cinquantenaire de cette institution.

A cette occasion ils ont préparé une séance littéraire et musicale qui a été donnée le soir ; elle était offerte aux anciens membres.

Le programme de cette soirée était très attrayant ; il était constitué par une étude historique sur l'académie et un voyage rapide à travers ses œuvres.

Démision

M. Geo. W. Bartlett, surintendant général du "Quebec Southern" et du chemin de la rive Sud, a offert sa résignation au président M. Hodge, mardi matin.

M. Bartlett, avait ses quartiers généraux à Sorel et il était très populaire parmi les employés.

Décoration militaire

Le Lieut Colonel Denis, commandant du 84^e Régiment vient de recevoir d'Angleterre par l'intermédiaire du Département de la Milice, la Décoration accordée aux officiers de la Milice Canadienne qui ont fait au moins vingt années de service.

Cette décoration consiste en une médaille en argent, de forme oblongue, surmontée de la couronne royale qui est en or. Au centre est le monogramme V. R. I. aussi en or.

Au revers est gravé : Lieut-Colonel A. Denis, 84^e Régiment.

Nouveau Journal

Nous accusons réception du *Journal de Françoise* publié à Montréal. Dire vrai et faire bien sa devise est déjà toute une morale que nous souhaitons ardemment voir s'infiltrer au cœur et à l'esprit de tous ceux qui aime le vrai et le bon. Nous avons surtout été vivement intéressé par "Une visite à Caughnawaga", "Faut-il gêner les enfants", causerie de la page des enfants.

"A propos de cartes", "Affectation chez les jeunes filles". Aussi à noter avec soin le côté pratique "L'art de s'habiller", cuisine facile et autres charmantes choses que le peu d'espace ne nous permet pas de mentionner.

Nous souhaitons de grand cœur succès au nouveau confrère.

Déménagement

M. Victor Tanguay informe sa clientèle ainsi que le public en général qu'au premier de mai, il transportera ses écuries au coin des rues St-Dominique et Cascades chez M. Adéard Charpentier.

On pourra à toutes les heures du jour et de la nuit, comme par le passé, requérir ses services en téléphonant au No. 202.

Naissance

En cette ville, le 27 avril dernier, l'épouse de M. L. A. Brunelle, notaire, a mis au monde un fils, Parrain et Marraine M. et Mde P. S. Beaugard, de St-Liboire.

Mariages

En cette ville, le 12 courant, H. Pepin, pressier à *L'Union* conduisait à l'autel Mlle Régina Sansoucy de cette ville.

—A l'Église Notre-Dame, M. R. Sasseville, conduisait à l'autel Mlle Régina Barbeau de cette ville.

—En cette ville, mardi matin, M. A. E. Robert, commis de malles, conduisait à l'autel Mlle Rose Délima Picard, fille de M. Henri Picard de cette ville.

DECES

Lundi, le 12 courant, le Dr Louis Médéric Pamphile Yvon, dentiste mourait à la résidence de son père, rue St-Dominique, à l'âge de 28 ans et quelques jours.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Service anniversaire

On nous prie d'annoncer que le service anniversaire de Mgr L.-Z. Moreau sera chanté à la Cathédrale, lundi le 26 du courant, à 9 hrs et 30 a. m.

Conseil de Ville

Séance du 9 mai, 1902.

Son Honneur le maire et tous les conseillers étaient à leurs sièges à l'exception de M. J. N. Lemieux.

L'ordre du jour était assez chargé. Les rapports du travail des pompes constatant qu'il a été pompé 5,174,750, et 5,606,800 gallons d'eau et brûlé 16,655 et 16,870 livres de charbon. Il est déposé dans les archives.

M. le greffier lit la résignation de M. Lemieux qui se lit comme suit : A Son Honneur le maire et à messieurs les échevins,

Messieurs,

Mes occupations ne me permettant pas d'assister régulièrement aux séances du Conseil de-Ville, je vous soumets ma résignation en vous priant de bien vouloir l'accepter.

Votre tout obligé,

J. N. LEMIEUX.

M. Authier demande que cette résignation soit par délicatesse laissée sur la table jusqu'à la prochaine séance ; aucun échevin ne se prononce contre l'opinion de M. Authier.

M. le greffier donne ensuite la lecture de l'opinion de l'avocat de la corporation M. J. B. Blanchette sur la valeur du règlement No 90 autorisant l'ouverture du marché le vendredi soir.

La conclusion de son étude est que le règlement est nul et que la majorité ordinaire du Conseil peut ordonner la fermeture du marché centre le vendredi soir.

Ce rapport a été fait à la demande de Son Honneur le maire Eug. St-Jacques qui avait été chargé par les échevins de se prononcer sur la validité du règlement en question.

M. Duclos qui avait donné, il y a déjà plusieurs semaines, avis qu'il proposerait la résiliation de l'amendement autorisant l'ouverture du marché centre le vendredi soir, demande au conseil la permission de retarder sa motion à vendredi prochain ce qui lui est accordé à l'unanimité.

M. Thomas Bernard qui a entrepris l'ouvrage de maçonnerie pour la construction de la chambre de maturation offre gratuitement du sable à la ville pour l'exhaussement des rues.

M. Chenette croit que le conseil devrait accepter cet offre pour élever le niveau de la rue St-Michel entre les rues St-Marguerite et St-Louis, partie de rue qui est couverte d'eau au printemps.

M. Authier se prononce en faveur de l'exhaussement de cette rue mais il croit que la corporation devrait prendre la terre nécessaire dans le Domaine qui se trouve à proximité de la partie de rue à élever.

La lettre de M. Bernard est laissée sur la table.

M. le greffier donne ensuite lecture d'un protêt qui a été signifié à la ville par MM. Boisseau et Bazinet au nom de MM. Paquette et T. Godbout.

Ces deux messieurs informent la ville qu'il la tiendront responsable de tout dommage que, le hangar à charbon que M. W. Bousquet est à construire au sud de la ligne du Grand Tronc, pourrait causer à leurs propriétés.

Ce protêt est laissé sur la table.

Un monsieur J. B. Handfield propriétaire dans le quartier numéro 5 se plaint du système d'égout existant devant sa propriété ; les terrains sont à cet endroit égoutés par un fossé qui se déverse dans la décharge du Grand Tronc ; un enfant a failli ce printemps se noyer dans ce fossé ; ce fossé ne suffit pas pour égoutter le terrain de M. Handfield quand il pleut abondamment ; en

conséquence ce monsieur demande que le conseil continue le canal souterrain de la rue Ste-Catherine jusque de l'autre côté de sa propriété.

Cette question est référée au comité des chemins qui fera son rapport à la prochaine séance sur ce sujet.

Dix bouchers se prononcent contre la construction de glaciers dans leurs étaux ; leur requête est laissée sur la table.

Quatre personnes MM. Philias Graveline, H. Brunelle, H. Cormier et H. Leclair font application comme collecteur et constable de la corporation en remplacement de M. Desautels dont la démission a été acceptée à la dernière séance.

Leurs applications sont référées au conseil en comité.

Monsieur le trésorier donne ensuite la lecture des comptes municipaux ; le conseil ordonne le paiement de ceux qui portent l'approbation nécessaire et les autres sont laissés sur la table.

M. L. P. Morin informe le conseil que M. Connell lui a passé un estimé des dépenses qu'occasionnerait la pose d'un tuyau d'aqueduc de 6 pouces pour alimenter la manufacture Eastern Township Corset Co.

M. L. P. Morin croit que le conseil devrait faire ces travaux pour favoriser cette manufacture dont les taux d'assurances seraient réduits et pour améliorer le système d'aqueduc de la ville ce qui aura pour effet d'amener les compagnies d'assurances à réduire leurs taux.

M. S. T. Duclos informe le conseil qu'il a rencontré à Montréal un agent d'assurances ; ce monsieur lui a dit que les assurances avaient élevé leurs taux de cinquante centime à St-Hyacinthe à l'occasion des pertes considérables qui leur a été causés par l'incendie du Board of Trade de Montréal. Cet agent a dit à monsieur Duclos qu'il se prononcerait en faveur de la ville de St-Hyacinthe si la ville écrivait une lettre de griefs à la Canadian Underwriter's Association.

Le conseil décide sur ces remarques d'écrire une lettre dans ce sens à M. Hadrill secrétaire de l'Association des compagnies d'assurances.

M. Chenette, informe le conseil qu'il a ordonné de commencer les travaux de pavage en macadam sur la rue St-Joseph entre les rues Cascades et St-Antoine.

Sur la demande de M. Gervais des soumissions seront reçues pour la confection des habits de nos constables.

M. Authier demande et obtient l'autorisation de faire peindre le toit des bâtisses du marché à foin et le conseil s'ajourne à vendredi prochain.

N'oubliez pas avant d'acheter, de visiter le grand assortiment d'Étoffes à Robes et Costumes que nous avons reçu pour le printemps.

Il est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus recherché.

BERGERON & SCOTTE

Prix du Obon

Ceux qui n'ont pas encore fait leurs provisions de charbon devraient donner leur commande immédiatement pour profiter de nos bas prix :

Grate \$5.25.

Egg Stove & Nutt \$5.50 par tonne de 2,000 livres.

Ces prix sont sujets à changer sans avis.

Sur demande nous ferons des prix spéciaux pour le charbon Scranton, D. L. & W. R. R.

C ROULEAU, fils.

Mai 16, 3 f.

El Maska, 5cts

AUTOUR DE NOUS

(Spécial à LA TRIBUNE)

STE-HÉLÈNE, 14. — Quand un visiteur en est rendu à ne parler que de la température et du temps qu'il fait au dehors, c'est généralement l'indice que la conversation a cessé d'être intéressante pour les personnes qui reçoivent aussi bien que pour celles faisant visite.

Cependant au risque de mériter le sort de l'ennuyeux visiteur, il faut bien, cette semaine, commencer la chronique locale, par parler du mauvais temps et du froid aussi incommode pour les gens qu'il a été dommageable aux plantes précoces, aux arbres fruitiers, aux bouquets trop tôt mis en terre, aux patates hâtives, aux oignons trop verts, enfin à toutes les plantes qui ne demandaient que du soleil pour pousser d'avantage et qui sont toutes gelées par ce froid de loup.

C'est à se croire en novembre, au lieu du beau mois de mai, tant la saison est inclemente, pour le cultivateur, en particulier. Très peu d'entre eux ont encore pu semer le grain, car la terre qui n'est pas en bon ordre ne donnerait que des chardons pour payer les sueurs de ceux qui l'auraient travaillée avant le temps propice.

Il faut aller bien des années en arrière pour se rappeler d'un pareil printemps car on ne tient probablement pas à garder long souvenir d'aussi mauvais jours.

Pour oublier ce temps maussade ainsi que l'échauffourée de la picotée qu'on dit bien guérie, continuons l'étude commencée en février sur l'histoire *Des Deux Canadas*, de L. O. David. Il en est plus que temps car les beaux jours et la chaleur ne peuvent tarder bien longtemps à venir; alors, adieu la prose et les prosateurs. La poésie des belles nuits d'été l'emportera sur tout le reste par le charme incomparable qui s'en dégagera. Des parfums odorants des bois et des prairies, chacun voudra s'en griser pour se dédommager des longs mois d'hivernement. Donc hétons nous pour parler du plus illustre de nos gouverneurs, lord Elgin, aussi des Lafontaine et des Morin qui furent au premier rang des grands hommes de cette époque. Le comte d'Elgin n'avait que 35 ans quand il s'était déjà assez distingué des hommes d'Etat remarquables de son temps pour être nommé notre gouverneur.

Descendant de l'antique famille écossaise des Bruce, il joignait à ses titres de noblesse des qualités, des talents, une maturité d'esprit une éloquence et une largeur de vues qui frisaient présager une brillante et utile carrière. Il n'était pas grand, mais il avait une belle et noble figure, des manières agréables, une physionomie où la dignité s'alliait à la douceur, une parole sympathique et brillante. Partout où il a passé il s'est fait aimer et admirer.

Lord Elgin arriva à Montréal, le lendemain eut lieu la réception publique; elle fut brillante, enthousiaste. Le nouveau gouverneur conquit d'emblée les sympathies des Canadiens-français en répondant à l'une de leurs adresses dans le français le plus pur et le plus éloquent. Son esprit juste et clairvoyant saisit en peu de temps la situation politique du pays, constata la position injuste qu'on y faisait aux Canadiens-français. Il appela l'attention du gouvernement sur cet état de chose et il engagea MM. Morin et Caron à former un ministère de coalition pour sauvegarder plus facilement les droits de leurs compatriotes.

Après avoir fait la connaissance des Baldwin des Lafontaine et des Morin, il sut apprécier la largeur

de leurs idées, la noblesse de leurs sentiments.

Venu dans le pays avec des idées de sagesse de modération et de justice, il était naturellement porté à s'entourer d'hommes dont les principes lui convenaient et qui possédaient la confiance publique.

L'élément anglais éclairé approuva la noble conduite du gouvernement. La secte des Orangistes, comme il est facile de le comprendre, fit tout le contraire; ses membres les plus exaltés furent la cause de grands désordres; l'incendie du Parlement à Montréal et des émeutes continuelles furent la conséquence des tristes doctrines de ces sectaires enragés. Lord Elgin tint tête à ces fanatiques et il eut la satisfaction d'être approuvé par les meilleurs citoyens du pays comme par les autorités d'Angleterre. Après avoir établi un traité de commerce avec les Etats-Unis, traité tout à l'avantage des Canadiens ses protégés, il crut que sa mission au Canada était finie et qu'il pouvait retourner en Angleterre, jouir d'un repos bien mérité.

L'illustre lord pouvait partir, il avait assez fait pour le progrès et le bonheur du Canada, pour l'honneur et la gloire de l'Angleterre, pour assurer à la couronne anglaise la loyauté de ses possessions dans l'Amérique du Nord.

Beaucoup d'hommes, dont la réputation est plus retentissante n'ont pas fait autant pour leur patrie.

Lord Elgin a donné une preuve éclatante de la grandeur des résultats que peuvent obtenir la droiture de l'esprit et la bonté de l'âme unis à une intelligence vive, pratique et cultivée.

Son départ produisit un sentiment profond de regret dans tout le pays. Lord Elgin laissa sur notre sol canadien des traces ineffaçables de son passage et il partit en emportant les vœux de bonheur de tous les bons Canadiens.

Après avoir rempli avec le plus grand succès toutes les autres missions qui lui furent confiées, lord Elgin devint vice-roi des Indes où il mourut en 1863.

Depuis ce temps, lord Dufferin, mort récemment, est le seul gouverneur qui fut aussi estimé du peuple Canadien comme l'avait été lord Elgin.

Parmi les hommes d'Etat du temps du bon gouverneur Elgin, nous remarquons les figures des Lafontaine, des Morin, des Taché, des Papineau etc., etc.

Mais il faut remettre à une autre semaine pour donner une faible idée de ce que furent les devanciers des Cartier, des Dorion et des MacDonald. A plus trad aussi les portraits de nos contemporains.

(GUSTAVE.)

Déménagements

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai transporté mon magasin de Tapisseries, Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Pinceaux, etc., au No. 221 rue Cascades, en face de chez M. Larivière, restaurateur, ancienne place de M. A. Léost, où j'aurai constamment en main: Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Pinceaux, etc., des meilleures marques.

Je continuerai, comme par le passé, à entreprendre tout ouvrage en Peinture, Tapissage, Blanchissage, Imitation, Décoration, Enseigne, etc., etc., à des prix très modérés. Tout ouvrage est exécuté par des ouvriers de première classe et est garanti.

J'ai ajouté à mon établissement un stock complet de Rideaux, Moulures à cadres et pour Chambres, gravures, etc. Spécialité: Encadrement de Gravures, Chromos, etc.

Eug. L. Désautels, peintre-décorateur, No 226 Rue Cascades, St-Hyacinthe. Téléphone No 275.

CANADA

Sherbrooke, 9.—La cérémonie de la première communion, à la Cathédrale, aura lieu à la messe de 6.30 hrs, le dimanche, 25 du courant. Mgr LaRocque administrera le sacrement de confirmation à la grand-messe du même jour.

Le fameux Joe Vincent est mort subitement jeudi matin. M. Vincent, canotier bien connu était en renommée à Montréal, par les nombreux exploits de sauvetage sur le fleuve St-Laurent.

C'était un admirateur passionné de feu sir George Etienne Cartier et surtout de sir Adolphe Chapleau. Il était célibataire. Il laisse une grande fortune évaluée à quatre-vingt mille piastres.

Ottawa, 9 mai.—M. Flint a proposé le retrait des bills relatifs aux projets de construction d'un pont et d'un tunnel sur le St-Laurent à Montréal.

La Chambre a discuté le projet de loi présenté par l'hon. M. Sifton pour donner deux représentants parlementaires au district du Yukon. La liste des électeurs y sera fermée deux jours avant la date fixée pour l'élection.

M. Ross trouve que ce délai est bien court pour permettre à l'officier rapporteur d'avoir la liste définitive des électeurs dans un territoire aussi étendu.

Les autorités municipales de Granby ont écrit au maire Cochrane, de Montréal, lui demandant de leur céder les deux canons qui se détériorent sur le carré Dominion de la grande métropole. On les placera à côté d'un monument qu'on doit ériger en l'honneur de deux citoyens de Granby qui ont perdu la vie en Afrique-Sud.

Thorvald Hansen, le meurtrier du jeune Marotte s'est fait baptiser le jour de l'Ascension, dans son cachot de la prison de Montréal. C'est le Père Meloche, le dévoué aumônier de la prison qui a présidé à la cérémonie. Hansen s'est préparé avec une grande dévotion à recevoir le baptême. Il édifie tous ceux qui l'approchent. Il passe ses journées en prières. Il a reçu au baptême les noms de Marie Joseph.

On sait que Hansen montera à l'échafaud le 13 juin.

Sa Grandeur Mgr LaRocque a commencé sa visite pastorale à l'église St-Patrice, samedi soir. Il y avait sermon par l'évêque et salut du Très Saint Sacrement. Dimanche matin, à la basse messe, dix-neuf enfants se sont approchés de la sainte table pour la première fois. Les élèves du couvent y ont fait du beau chant. M. l'abbé Fissette, curé de la paroisse, et le Rév. M. Gagnon, du séminaire, assistaient. Sa Grandeur Mgr LaRocque a prononcé trois sermons ce jour-là, un à la messe de la première communion, un à la messe de 10 heures et un à la cérémonie de la confirmation, qui eut lieu le soir. Nous avons entendu faire la flatteuse remarque que Sa Grandeur Mgr LaRocque a fait ses sermons en anglais dans un langage tout-à-fait distingué. C'est bien propre à attirer à notre premier pasteur de hautes sympathies de la part de ses ouailles de langue anglaise.

Plessisville, 5.—Un pénible accident est arrivé mardi soir, près de la station de Carmel, comté de Drummond, Godfroy Lafond, cultivateur, revenait de la station avec une charge de bardeaux. Deux chevaux menaient cette charge quand ils prirent peur, et Lafond glissa et

tomba en avant de la voiture qui lui passa sur la poitrine, lui enfonçant une côte vis-à-vis le cœur.

Il fut trouvé sur la route par un jeune Savard, qui le fit transporter chez lui où il expira quelques minutes après, sans avoir recouvré connaissance.

Lafond était âgé de 38 ans. L'enquête du coroner a eu lieu samedi soir, concluant à un verdict de mort accidentelle.

M. Lafond laisse une femme et trois enfants pour le regretter. C'est sur le terrain de M. Lafond que la compagnie du chemin de fer Intercolonial prend son sable pour balaster son chemin.

Rimouski 10.—Une violente tempête sévit depuis deux jours. Hier, il a plu toute la journée; et ce matin vers sept heures il était tombé environ deux pieds de neige. La marée montante a causé des dommages considérables au quai du gouvernement, et entre trois et quatre heures ce matin l'on crut que l'effroyable débâcle de 1885 allait se renouveler.

Montréal.—La nouvelle et magnifique église de St-Jean-Baptiste a été ouverte dimanche au public, et des milliers de fidèles ont visité le nouveau temple.

Roberval, 10.—Un Français résidant à Roberval depuis un an, nommé Francis Guéry, a quitté sa maison hier matin, vers 9 heures, pour aller s'acheter quelques livres de clous chez le marchand, et n'a plus reparu chez lui. D'actives recherches se font depuis hier soir, mais sans succès. Il était atteint d'une maladie de cœur. On se perd en conjectures sur cette disparition étrange, en plein jour et en plein village de Roberval.

L'Assomption, 10. — De grands préparatifs sont à se faire au collège de L'Assomption, à l'occasion de la visite de Mgr Falcois, délégué apostolique, qui sera ici les 17 et 19 courant.

Montréal.—Hansen qui doit expier sur l'échafaud, le 13 juin prochain, l'horrible meurtre du jeune Marotte, recevra les consolations suprêmes que la religion catholique distribue si abondamment à tous les malheureux; il trouvera dans sa conversion volontaire, la force nécessaire pour affronter sans faiblesse les effroyables préparatifs de sa mort, les étreintes indicibles qui doivent s'emparer de l'homme qui marche à l'échafaud.

Le R. P. Dugas, jésuite, préparait, depuis une quinzaine de jours, le condamné à mort aux mystères de notre religion; il lui a enseigné avec un dévouement et une science admirables les vérités du catholicisme.

Dimanche, vers neuf heures et demie, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal arrivait à la prison pour confirmer le nouveau converti, qui se trouvait alors à la chapelle.

Dans une allocution toute paternelle, Mgr Bruchési, très ému, donna quelques instructions à Hansen; il termina en lui demandant si c'était de son plein gré qu'il avait consenti à sa conversion; s'il avait obéi à une influence extérieure.

Hansen, d'une voix calme mais ferme, répondit qu'il n'avait obéi qu'à son propre désir.

Hansen a fait, ce matin, sa première communion. C'est son directeur spirituel qui a dit la messe, dans la chapelle où le condamné a communiqué pour la première fois.

ST-BRUNO. — Samedi dernier vers les 12 hrs, une étincelle, provenant d'un engin, mit le feu à un bâtiment qui servait de "freight-shed", et la propriété du G. T. R.

La violence du vent était telle qu'en quelques instants ce n'était qu'un brasier, et les flammes se communiquaient à la bâtisse du dépôt, et le consumait entièrement. Les pertes sont évaluées à \$1000. Dans l'espace de deux mois, six bâtisses ont été ravagées par le feu, dans ce quartier. Nul doute que la compagnie du G. T. R., nous gratifiera d'un magnifique dépôt, et que la question depuis si longtemps agitée, de sa localisation, va enfin se résoudre.

La rumeur s'accrédite, cependant qu'il n'y aura aucun changement, attendu que cela nécessiterait de trop fortes dépenses à la compagnie du G. T. R., lesquelles ne seraient, prétend-on, nullement compensées par le bénéfice qui en résulterait.

—M. P. Poudriau, dont l'hôtel a été dévasté par un incendie, il y a deux mois, a donné à M. Moïse Shelden, le contrat pour une magnifique bâtisse, qu'il se propose d'ériger pour les mêmes fins.

ENGINS ET BOULLOIRES

Depuis 3 forces jusu'a 100.

— LES —

ENGINS et BOULLOIRES

DE

E. LEONARD & SONS

ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits.

Ces ENGINS ET BOULLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sous tous les rapports.

Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison.

Pour informations, écrivez à

A. DENIS,

"LA TRIBUNE"

Aggr pour le district de St-Hyacinthe

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 225 F St., Washington, D. C.

Etienne Cordeau

Rue Piété

ST-HYACINTHE.

FABRIQUANT DE

Bieres de Gingembre.

SODAS et

Liqueurs de temperance



Propriétaire de l'Eau Minérale

EXCELSIOR

Costumes à la mode

Un grand choix d'Etoffes à Costumes, à la mode, Etoffes à Manteaux et à Collettes, Manteaux faits pour Dames, jeunes Filles et Enfants, ainsi que Soies et Flanelles d'Opéra pour Matinée, chez

TRAHAN & McNULTY,

Enseigne de la Boule Rouge.

Emporium, 10c El Maska, 5cts

ETATS-UNIS

M. M. Viau, un avocat bien connu, est décédé subitement à Malone N. Y. Il descendait d'une famille canadienne-française.

Un cocher, en traversant la voie ferrée près de la gare à Port Chester, New-York, a trouvé les corps affreusement mutilés de deux inconnus.

A Fall River, un jeune enfant de M. Hubert Audette, âgé de 18 mois s'est tué en tombant sur le sol, d'une fenêtre du second étage, hauteur de 15 pieds.

A Dover, N. H., la demeure d'Albert Cuyppy est devenue la proie des flammes. La famille était endormie quand le feu a éclaté et Mme Emiline Roberts, l'aïeule, était mourante quand elle a été retirée des flammes. Elle était âgée de 87 ans.

M. Louis Brunelle, âgé de 67 ans autrefois employé du département des chemins à Worcester, s'est tué à Lawrence, en tombant dans un escalier. Le défunt laisse cinq enfants, dont trois ne lui avaient pas donné de leurs nouvelles depuis longtemps. L'un des enfants est Mme Arthur Coté, épouse du chef des reporter à la Presse de Montréal.

A New-York, le procès d'Eugène Gauthier, qui avait été extradé du Canada, s'est promptement terminé. Il était accusé d'avoir tué, le 14 mars dernier, dans un hôtel, une jeune femme, Maude Gentile, d'origine canadienne comme lui. Il a été reconnu coupable de meurtre au second degré, ce qui entraîne la condamnation aux travaux forcés à perpétuité.

Croquis d'après nature

UN MARI QUI FAIT UNE SCÈNE

Monsieur rentre chez lui un peu plus tôt que d'habitude, l'estomac dans les talons et le sourire aux lèvres. L'estomac lui appartient, mais la souris est pour sa femme qui doit l'attendre avec impatience et qu'il va agréablement surprendre. Il ouvre la porte et s'élançe dans l'appartement pour embrasser celle qu'il a choisie pour compagne, mais ô surprise! Madame n'est pas là. Qu'est-ce que cela veut dire? Il est six heures et jamais sa femme ne sort à cette heure. Après s'être assuré que sa montre n'avance pas Monsieur prend le parti d'attendre (il est vrai qu'il lui eut été difficile de faire autre chose). A fur et à mesure que l'heure avance Monsieur se refroidit à l'égard de sa femme, et lorsque la pendule marque la demie il frissonne d'inquiétude. A son oreille résonne la marche funèbre de Chopin, et son regard est obsédé par des visions sinistres: Il voit tour à tour sa femme sous les roues d'un camion, d'un tramway et d'une voiture automobile; puis il la voit passer entre les mains d'un sergent de ville et d'un médecin, ce qui n'est guère rassurant pour un époux. Mais bientôt les visions disparaissent et de violentes tiraillements d'estomac rappellent Monsieur à la réalité. A sept heures quarante son épouse commence à baisser dans son estime, et à huit heures moins dix elle est tombée dans le troisième dessous. Monsieur se met en colère (l'estomac vide y est pour quelque chose); il oublie les roues de l'automobile, et il se décide de faire une scène à sa femme. Il n'a pas l'habitude de s'emporter, mais quand il s'y met, gare à la victime! Il va lui dire sa

façon de penser, et il ne se calmera que lorsqu'elle aura justifié son retard et imploré le pardon de son époux et maître.

A huit heures moins six la porte s'ouvre brusquement et Madame paraît, souriante et de bonne humeur. Monsieur, pour se donner une contenance, parcourt les petites annonces du Figaro qu'il tient à l'envers.

—"Bonjour boulu!"
Pas de réponse.
—Je suis un peu en retard.

Encore pas de réponse. Le sang monte à la tête de Monsieur, mais les paroles ne lui viennent pas.

—As-tu faim, mon chéri?
S'il a faim! Monsieur froisse son journal, il va éclater....

Il se lève d'un bond, se croise les bras, lance un regard courroucé à sa femme, fronce les sourcils, ouvre la bouche et...

Madame l'arrête d'un geste. Elle prévoit la scène et devance l'orage. D'un ton bourru elle dit à son mari:

—"Tu ne mérites seulement pas que je t'adresse la parole! A-t-on jamais vu un homme comme toi qui ne peut jamais rentrer à l'heure!"

Monsieur est abasourdi. L'effort qu'il a fait pour parler, la surprise causée par les paroles de sa femme et son estomac creux le paralyse; il a cependant assez de force pour murmurer humblement:
—Comment peux-tu m'accuser de ne pas rentrer à l'heure, quand au contraire, c'est toi qui, qui...
—Ah, tu prétends que c'est moi! Ah, tu cherches à t'absoudre en m'accusant! Les hommes, sont lâches!

—Mais cela n'a aucun rapport. Je t'assure....
—Eh bien, sachez le, une fois pour toutes: Je suis fatiguée des scènes injustes que tu me fais continuellement.

—Moi? Je n'ai rien dit, au contraire....
Monsieur faiblit..... a cause de son estomac.
—Va-tu nier qu'hier au lieu de rentrer à six heures, tu n'es arrivé chez toi qu'à six heures un quart?
—Je t'affirme qu'aujourd'hui je suis rentré à six heures.

—Justement, voilà ce que je te reproche; tu es d'une inexactitude!
—Mais cela n'a aucun rapport...
—Pourquoi hier es-tu rentré plus tard que d'habitude?
—Je t'ai déjà dit que c'était pour une affaire personnelle, sur laquelle je dois garder le secret.

—Jolie affaire que celle qu'un époux ne peut confier à sa femme!
—C'est un service que j'ai rendu à quelqu'un....
—Ah! Monsieur rend des services aux autres, maintenant! Peu lui importe si sa femme a besoin des siens.

—Voyons, sois raisonnable...
—Tu vois bien que tu ne peux pas avouer.
—Eh bien, pour en finir, j'aime autant te le dire....
—Je te préviens que je n'en croirai pas un mot.

—Alors, je me tais.
Tu vois bien que tu n'oses pas avouer. Tu cherches à gagner du temps pour inventer un mensonge...
—Voyons! C'est un de mes amis qui se trouve être très gêné; sur le point de faire faillite il s'est adressé à moi; alors, je lui ai prêté ma signature....

—Ah! c'est de propre! Monsieur sacrifie sa famille, son bien sacré, à un intrigant, un va-nu-pied! Il s'agit au moins de ton ami Duvary, le peintre; Et toi, comme un imbécille, tu te laisses filouter par ce propre à rien....
—Il ne s'agit nullement de Duvary.

—Alors, si ce n'est pas lui, c'est quelque coquin de son espèce...

—Ne l'insulte pas; si tu savais son nom, tu le regretterais.

Cela ne peut être un filou, un vaurien, un misérable, un escroc, un...
—Eh, bien, si tu tiens tant à le savoir: j'ai offert ma garantie pour ton père qui s'est laissé prendre dans les Mines d'Or!!

Madame, brusquement calmée, observe le silence; mais elle ne se tient pas pour battue.
—Pourquoi ne m'as-tu pas tout dit de suite?
Parce que je voulais t'épargner...
—Au lieu de cela, tu me fais une scène....

—Mais....
—Tu m'insultes!
—Louise....
—Tu me contraries!
—Ma petite Louise....
—Et tu ne sens même pas ce que ton cœur...
—Ah, si! Il le sens, mon cœur, il me fait assez mal depuis une heure!

Et Monsieur jette un regard désespéré sur les assiettes intactes.
Tu te moques de moi, pardessus le marché! Ah, je suis bien malheureuse!

Monsieur s'est agenouillé devant sa femme qui s'est laissée choir sur une chaise, et, l'embrassant avec force, il l'implore:
—"Pardon, ma chérie! je te demande pardon!"

XILEF.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour un quai et un dragage aux Trois Rivières, seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 16 de mai prochain 1902, inclusivement pour la construction d'une jetée, d'un brise-glace et pour un dragage aux Trois-Rivières, province de Québec.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Ph. Béland, commis des Travaux publics, bureau de poste, Québec; au bureau de M. J. La. Michard, ingénieur résident, chambre 411, bâtisse de la banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal; au bureau des Commissaires du Havre, Trois Rivières; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour la somme de trente mille piastres (\$30,000.00), et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.
Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.
Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire.

Ottawa, 19 avril 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère.

El Maska, 5cts

Costumes à la mode
Un grand choix d'Etoffes à Costumes, à la mode, Etoffes à Manteaux et à Colletteries, Manteaux faits pour Dames, jeunes Filles et Enfants, ainsi que Soies et Flanelles d'Opéra pour Matinée, chez
TRAHAN & McNULTY,
Enseigne de la Boule Rouge.

AVIS

Est par les présentes donné aux personnes ayant en leur possession des livres provenant de la bibliothèque du club National, de les rapporter au bureau du greffier de la cité de St-Hyacinthe sous le plus court délai.
Par ordre,
L. R. OSTIGUY,
Greffier.

Emporium, 10c

M. O. DAVID & CIE
Maison à la Mode!

HARDES FAITES

D'avance et sur commande.

Assortiment complet de.....

Tweeds et Fournitures

34-86 rue St-Simon, Place du Marche

ST-HYACINTHE.

J. EDMOND GOSSELIN, tailleur.

Nouvelle Ligne

—DE—

TELEPHONE

ENTRE:—

St-Hyacinthe, — Ste-Rosalie, — St-Simon, — Ste-Hélène, — St-Engène, — Duncan, — St-Germain, Drummondville, — St-Cyrille, — Carmel, — Mitchell, — Ste-Brigitte, — Ste-Perpétue — St-Zéphirin, — La Baie et Nicolet.
Office Central, à St-Hyacinthe, au Bureau de LA TRIBUNE.

LA COMPAGNIE

d'Eau Minérale

ST-HYACINTHE

Propriétaire du célèbre

PHILUDOR

ET MANUFACTURIÈRE DE

SODAS, GINGER ALE, ROOT BEER, GINGER BEER, CLDRE CHAM PAGNE, Etc.,

Le Clavigraph Underwood



THE UNDERWOOD

Écriture Visible,

Vitesse sans Égale,

Alignement Parfait.

"L'UNDERWOOD" est la seule machine dont l'écriture est absolument visible du premier au dernier mot. Elle est vendue avec son Tabulaire, le seul pratique, et sans augmentation de prix.

En vente au Bureau de La Tribune

L. A. MASSE,
COURTIER D'ASSURANCE

Vie: North American Life Assurance Co.

Feu: Scottish Union and National Insurance Co.

Accidents: Ocean Accident & Guarantee Corporation Ltd.

The International Registry Co.

Bureau: Bâtisse de la Banque des Cantons de l'Est, rue Girouard,
ST-HYACINTHE.

Telephone Bell 31.

Si vous avez besoin de tapis prélatrs, rugs ou autres fournitures de maison, allez chez Bergeron & Sicotte, et vous serez certains de trouver l'assortiment le plus complet qu'il y a en ville.

Embaumement

M. Jos. Cormier, entrepreneur de pompes funèbres, informe le public qu'il vient de passer avec distinction au Collège d'Embaumement de la Puissance du Canada, où il a obtenu un diplôme, par lequel il est autorisé à faire l'embaumement des corps.

M. Cormier possède tous les instruments et accessoires nécessaires et sera prêt à toute heure à donner ses services comme embaumeur soit à la ville, soit à la campagne.

Ses prix sont des plus modiques

Marché de St-Hyacinthe

PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais la lb...	\$0 22 @	24
" salé " ...	18	22
Œufs frais, la doz...	12	13
Laine.....	25	30
" filée, la lb....	60	65
Savon "	6	10

VIANDES

Bœuf, la lb.....	\$0 8 @	0 10
" 100 lbs.....	6 50	7 00
Porc frais, la lb....	11	13
Lard salé "	10	12
Porc frais, 100 lbs..	9 00	9 50
Mouton jeune, quart.	80	1 25

VOLAILLES ET GIBIERS

Dindes, le couple...	@	
Poulets, " ...	75	1 00
Poulets, " ...		
Pigeons, " ...	15	18
Perdrix, " ...	00	00

GRAINS

Blé, le minot....	\$1 00 @	1 25
Blé d'inde "	60	70
Avoine, "	45	48
Sarrazin, "	50	55
Orge, "	50	55
Gaudriole "	45	50
Graine mil "	00	00

DIVERS

Miel coulé, la lb....	\$0 8 @	0 10
" en gâteaux, la lb	10	12
Sucre d'érable, la lb.	00	12
Sirap " legal. 1 00	1 25	
Graisin, la lb.....	15	17
Tabac en feuille, la lb.	10	25
Paille, le 100 bottes..	1 00	1 25
Foin, " " ..	5 00	6 00
Peau de bœuf, la lb..	6½	7½
Peau de mouton, jeune	40	50
Peau de veau, la lb..	8	9

EMILE BERTHIAUME,
Clerc du marché

Etienne Cordeau

Rue Piété

ST-HYACINTHE.

FABRICANT DE

Bieres de Gingembre.

SODAS et

Liqueurs de tempérance

Propriétaire de l'Eau

Minérale

EXCELSIOR



50 YEARS' EXPERIENCE

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms: \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Nouveau Manuel du Précieux Sang

— OU —

LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Outre un grand nombre de pieuses pratiques, prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens" avec Notre-Seigneur pour l'Heure d'Adoration en présence du Saint Sacrement.

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c, 80c, 90c, \$1.00. Reliure de luxe: \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut).

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,
St Hyacinthe, P. Q.

Vieux journaux

à vendre à la livre, au bureau de La Tribune.

FEUILLETON

Le Supplice
D'UN ANGE

Et lorsque le docteur Bordier, désespéré, disait, en voyant Jeannie suffoquer, déjà toute violette; ou pâle et anéantie par une syncope, ne donnant plus signe de vie :

—Maintenant, c'est la fin !

Reine-Marie, toujours énergique et calme, appliquait les remèdes, enlevait du pauvre poumon lésé le sang qui l'étouffait, relevait les forces de la blessée, et cela doucement sûrement, sans bruit, ne se lassant, ne se décourageant jamais.

Pendant ce temps, Gratien courait le pays avec Polycarpe Durucq. Celui-ci, dans son affolement paternel, avait encore assez d'orgueil pour vouloir se parer du comte de Plessis; et il lui avait demandé de l'aider dans ses démarches, sur un ton qui frisait de si près la menace, que Gratien, la rage au cœur, avait dû obéir. Mais le comte revenait vite au château, et il y demeurait le plus qu'il pouvait. M. Lemarchand, qui ne voulait pas aller contre les idées de sa petite fille, le supportait avec une très grande force de volonté.

Enfin, un matin tout à coup, la température de la malade baissa. Lorsque le docteur Bordier le constata, son émotion fut si grande, que, subitement, ses jambes se dérobèrent sous lui. Il y avait quinze jours qu'il ne s'était pas déshabillé.

A sa pâleur subite, Reine-Marie sentit son cœur bondir dans sa poitrine. Evidemment, il y avait du nouveau. Dans quel sens? Et, comme ses yeux interrogeaient, le médecin balbutia :

—Elle est sauvée !

Reine-Marie devint, de son côté, froide comme la neige, dont elle avait déjà la blancheur. Forte contre l'épreuve, elle ne l'était plus devant cette joie assurée.

Mais le médecin était plus bouleversé qu'elle; alors, se raidissant une fois de plus, Mlle de Plessis dit :

—Je vous l'e disais bien que Dieu vous réservait de la sauver ! Comme elle va vous aimer !

Quelques heures après, en effet, Jeannie ouvrit les yeux et reconnut ceux qui l'entouraient. Mais aussitôt on fit sortir tout le monde, voulant épargner des émotions profondes.

Alors peu à peu la fièvre tomba, le pouls se régularisa, et la température se refit normale.

Mais comme elle était faible ! Même incapable de penser. Toute blanche, toute anéantie, elle ne pouvait seulement pas soulever sa tête. Seuls, ses beaux yeux, plus brillants et plus doux que jamais, parlaient pour elle.

M. Lemarchand, devant l'assurance que rien plus ne pouvait survenir de fâcheux, reprit le chemin de son usine.

—Guérissez vite, ma chère petite, lui avait-il dit en la quittant. Je veux qu'on fasse la noce aussitôt que vous pourrez seulement vous tenir debout. Ce brave garçon, qui vous a déjà sauvée, achèvera bien mieux votre convalescence, s'il est votre mari.

Mais Charles, dans sa délicatesse exquise, ne voulut pas qu'on dise ainsi qu'il avait sauvé Jeannie. Non non, celle qui avait tout fait seule, ou à peu près, celle qui avait ordonné le jour, veillé la nuit, dirigé sans cesse, tout prévu, tout organisé, c'était Reine-Marie.

Et Jeannie, heureuse à en mourir, devant une telle tendresse, ne savait que leur tendre la main à tous, même à Violette, qui lui di-

—Moi, je ne suis bonne à rien; je n'ai su que pleurer et embarrasser les autres !

Et la malade murmurait, se sentant le paradis dans le cœur :

—Ma vie est à vous tous ! Je vous adore !

Enfin, on put la mettre dans une petite voiture de malade, et là, poussée par Charles, ayant Reine-Marie, Violette et Madeleine à ses côtés, le bébé sur les genoux, on la promena dans le parc, sous les ombrages sains des arbres magnifiques.

Des cousins innombrables étaient de tous les côtés son corps toujours meurtri; au moindre effort, une mousse rouge venait à ses lèvres; c'est égal, elle était heureuse de l'ardente tendresse qu'on lui prodiguait.

Mais les chaleurs arrivèrent subitement. La température de la Gascogne, où les vallées sont étroites et resserrées, devenait intolérable. La convalescence était lente, difficile. L'appétit était nul, les forces ne revenaient pas, et toujours, toujours sur les lèvres pâles le sang apparaissait, mettant de larges taches lugubres sur le fin mouchoir de batiste.

—Il faudrait aller dans les Pyrénées ou au bord de la mer, déclara un jour le docteur Gardanne.

Les yeux de Jeannie eurent un éclair; elle ouvrit la bouche; mais subitement, elle s'arrêta et devint muette. Violette était là.

—Qu'as-tu ? lui dit-elle.

—Rien ! dit la malade avec un soupir.

—Ah ! tu me caches quelque chose ! C'est mal. Tu ne m'aimes donc plus ?

—Ce que je désire te ferait de la peine, murmura Jeannie, qui avait recommencé à tutoyer la marquise comme lorsqu'elles étaient de toutes petites filles l'une et l'autre.

—Tu n'es pas capable de me causer une seule contrariété, même en pensée, dit Violette. Parle, je le veux !

—En Picardie, je guérirais ! balbutia Jeannie.

Reine-Marie ferma à demi les yeux et devint livide. Le prétexte cherché celui dont elle avait parlé à André, Dieu le lui envoyait par la bouche de la convalescente !

Violette tressaillit. Mais ce fut plus rapide que la pensée.

—Oh ! notre chère petite chambre de là-bas, où nous étions à la fois si malheureuses et si heureuses, l'une à côté de l'autre, continua l'Espagnole, que je voudrais donc la revoir encore !

Elle ajouta, plus câline :

—Et puis, tu dois remercier la Vierge d'Orient, si tu veux qu'elle protège ton fils, elle qui te l'a donné, et qui a tenu une fois de plus sa promesse !

—Oui, dit Reine-Marie nettement, Jeannie a raison, il faut y aller, 'tite mère. Du reste, fit-elle très grave, j'ai fait le vœu d'aller m'agenouiller avec Jeannie aux pieds de notre protectrice, si elle nous la conservait.

—Oh ! moi, dit Violette, votre volonté à toutes les deux est ma loi, vous le savez bien, mais... mais.....

Elle hésitait. Reine-Marie dit :

—Quoi ? Quel obstacle prévois-tu ?

—C'est ton père, qui certainement ne sera pas content de revenir là-bas.

—Serais-tu malheureuse, mais là bien malheureuse, de te séparer de lui pendant deux ou trois semaines ?

Et sans lui laisser le temps de répondre, la jeune fille ajouta :

—Songe, ma Violette, la Vierge d'Orient, comme vient de te le dire Jeannie, t'a protégée et bénie. Il faut la remercier. Autrement, cela nous porterait malheur ! Pourvu que nous dépositions le petit à ses

pieds, afin qu'elle bénisse le nouveau rejeton de la vieille race qu'elle protège, père n'a pas besoin de venir avec nous. Il restera ici, avec M. Bussus. En revanche, bon papa viendra; il le désire.

—Il te l'a dit ?

—Oui. Et il est étonné que tu n'aies pas encore rempli ce devoir, qui est maintenant doublé de mon vœu à moi.....

Une grande antipathie pour revenir à Saint-Luc, où elle avait si cruellement souffert, était dans le cœur de la marquise. Mais elle voyait les prunelles de Jeannie, ardentes de désir, s'attacher sur les siennes; elle sentait la volonté arrêtée de Reine-Marie, décidée à ce voyage; et à tout cela, la douce Violette n'était pas capable de résister.

—Charles nous accompagnera, soupira la malade.

—A coup sûr ! répondit le docteur, que l'idée de revoir son pays natal, après une si rude épreuve, ravissait de joie.

Reine-Marie continua :

—Si cela te faisait cependant trop de peine de revenir là-bas, je ne veux point te contrarier. C'est alors moi qui remplirais ton devoir c'est moi qui irais porter le petit Jacques-André à la protectrice de notre maison.

—Tu partirais ainsi, sans ton père, sans moi ?

—Dame ! si cela te contrarie de m'accompagner. Comment veux-tu que je fasse ?

Un grand combat se livrait dans l'âme si tendre et si délicate de Violette. Reine Marie ne passait-elle pas avant tout dans son cœur ? N'était-elle pas la maîtresse de ses préférences comme de sa volonté ?

—Veux-tu te charger d'en parler à Horace ? demanda-t-elle à la jeune fille.

—Certainement. Mais alors, ne lui en dis rien avant que je lui aie fait la première communication.

—C'est entendu.

Le jour même, Reine-Marie fit part au marquis de son projet. Nettement, Horace commença par déclarer qu'il n'irait pas en Picardie, qu'il n'y reviendrait jamais. Néanmoins, comme sa fille eut l'adresse d'invoquer la fameuse légende, il se calma tout à coup.

En effet, qui donc au monde était plus respectueux de ces vieilles coutumes, qui donc comme lui croyait à ces histoires des temps passés ? Et Reine-Marie voyant son hésitation insister :

—La Vierge d'Orient, la protectrice séculaire des Plessis ? Celle qui avait leur honneur sous ses ailes et qui, avec le sang continué, gardait aussi le caractère intact, loyal et fidèle entre tous !

Reine-Marie était née, ou à peu près, à ses pieds. Le petit Jacques-André, en revanche, ne l'avait pas encore vue. N'était-ce pas un crime cela ? D'autant plus qu'Horace n'avait point besoin de les accompagner ! Oh ! pas du tout ! C'était bon papa qui voulait lui présenter son filleul. Bon papa, qui escorterait et protégerait tout le monde; c'était enfin Jeannie, à laquelle l'air plus frais du plateau d'Ailly redonnerait des forces. Encore, le docteur Bordier, si heureux d'aller passer quelques jours là-bas. Puis elle, Reine-Marie, probablement aussi André !

Et, comme à ce dernier nom elle rougit un peu, Horace, très apaisé, presque convaincu, dit en tremblant légèrement :

—Mais tu n'emmenas pas Violette, je suppose ?

—Ce sera comme tu le voudras; cependant à cause d'André, il serait peut-être convenable qu'elle m'accompagne !

Fine comme l'ambre, elle ajouta :

—Du reste, bon papa y compte

—Sur elle ?

—Oui, sur elle.

—Et vous allez rester longtemps ?

—Oh ! à peine quinze jours, peut-être moins. Cela dépendra absolument de Jeannie. Il est sûr que si elle se rétablit tout de suite, nous reviendrons très vite, avec bon papa et André.

—André ? répéta Horace, que l'insistance de Reine Marie, à prononcer ce nom frappait. André ? fit-il, le regard interrogateur, très tendre.

—Oui, oui, tu devines, murmura la jeune fille, riieuse et bouleversée. Mais chut ! On te demandera au retour seulement, ta bénédiction et ton consentement.

Horace l'enleva dans ses bras.

—Ah ! mon amour, dit-il; ce jour là tu me feras mourir de bonheur ! Te voir heureuse, avec lui si sûr et si droit. Mon cœur éclatera de joie !

—Non, non, mille fois non. Tu vivras au contraire pour te laisser adorer, et être heureux de notre amour. Mais silence ! Je suis barbare comme une pie, et indiscrette encore plus que le vieux Midas. Je mériterais que mes oreilles allongassent comme les siennes, moi qui suis incapable de garder un secret.

Et elle toucha son oreille si petite, si blanche, si rose, qu'elle ressemblait à un de ces petits coquillages jolis et nacrés, où rit et chante le moindre rayon de soleil.

—On n'a pas de secrets pour son père, dit Horace.

—A condition que ce père jure sur la tête de sa fille, de se taire et de devenir muet comme une carpe.

—Même avec Violette !

—Oui. D'ailleurs, 'tite mère est tranquille, n'aie pas peur; il y a longtemps qu'elle a lu dans mon cœur, et qu'elle sait à quoi s'en tenir là-dessus !

Par la fenêtre ouverte on voyait arriver Gratien, morose et préoccupé. En effet, l'affaire du Crétiens n'allait pas du tout. Polycarpe ne pouvait pas obtenir de le voir.

L'indiscrétion des gardiens avait appris au public que l'exaspération de l'inculpé était effrayante. Il poussait des hurlements qui terrifiaient tout le voisinage.

—Pois-de-Senteur, aussi fou que son fils, absolument désespéré, suppliait, menaçait, horripilait Gratien afin de lui faire faire démarches, sur démarches, tendant à voir lever le secret de son fils.

Et Gratien, enserré comme dans un inextricable filet, par sa complicité passé avec le vieux bandit, eût voulu l'étrangler, mais ne pouvait point se débarrasser de lui.

Reine-Marie du regard le désigna à son père :

—C'est surtout vis-à-vis de celui-là, qu'il faut te taire, dit-elle. Bon papa veut absolument qu'il ne connaisse rien de nos projets, jusqu'au jour où ils seront à la veille d'être la réalité.

—Que craint-il donc de Gratien ? qu'il se mette en travers de ton bonheur, chérie ?

—Peut-être.

—C'est le bien mal connaître. Il nous aime bien trop pour cela, toi surtout, ajouta le naïf Horace.

—Fais-moi tout de même ce plaisir, de rester muet avec lui. Veux-tu, papa chéri ?

Elle avait une façon si douce de prononcer ce mot adorable, que jamais Horace ne lui résistait, quand il le lui entendait dire.

—C'est juré ! fit-il en l'attirant dans ses bras.

Gratien entra.

—Tu ne sais pas, lui dit Reine-Marie, papa est bon, bon, au delà de tout !

—Qu'a-t-il donc fait, ce père admirable ? fit le comte préoccupé et sérieux.

—Il nous donne l'autorisation d'aller en Picardie.

Le comte devint blême.

—Tu veux aller en Picardie, toi, Reine-Marie ? Pourquoi faire ? demanda-t-il, la gorge subitement serrée comme dans un étou.

Pas le moindre trouble n'apparaissait sur les traits expressifs de la jeune fille. Un peu riieuse elle dit :

—Oh ! le voyage n'est pas pour moi. Et je n'en ai en rien les honneurs. Il a deux objets. Présenter M. le comte de Plessis Saint-Luc, pas toi, l'autre, à la Vierge noire la protectrice de tous les siens, et la remercier d'avoir, une fois de plus, tenu sa promesse, en le faisant venir au monde. Voilà le premier point. Le deuxième consiste à redonner un peu de forces à cette pauvre Jeannie, par un changement d'air, et par un climat plus vif et plus frais que celui-ci.

Gratien tortillait sa moustache et regardait ardemment la physionomie si loyale de la jeune fille. Mais le fin visage avait son expression gaie et mutine des bons jours, sans rien de mystérieux ou de caché.

—Et toi, lui demanda-t-il, accompagnes-tu Jeannie et Violette ?

—Cette question ? Est-ce que je quitte mon bébé, moi ? Et puis, tu sais, Gratien, toujours entendre parler de ce misérable fou assassin, par les domestiques, les médecins, même Madeleine et sœur Gabrielle, cela m'obsède horriblement ! J'ai été un peu remuée, moi aussi, par la catastrophe et le danger mortel de ma pauvre Jeannie; alors changer d'air et de milieu ne me déplaît pas, au contraire !

Elle demeura un instant silencieuse. Horace dit :

—Je ne vais pas en Picardie, moi. Je demeure ici; avec Bussus nous travaillerons un peu. Il y a dans les archives de Condom, des choses merveilleuses, et un archiviste joliment savant, qui m'intéresse au delà de tout. Il doit me conduire dans des endroits encore inexplorés et extraordinairement riches en documents, paraît-il.

—Oh ! si ta toquade te tient à ce point ! murmura le comte. Je pense bien que tu lui sacrifieras tout ! Laisser partir seules ta femme et ta fille ! Est-ce convenable ?

Horace ne se fâchait jamais des boutades méchantes de son frère.

—Remplace-moi auprès d'elles, dit-il avec bonhomie.

Evidemment, depuis un instant, deux idées contraires tiraillaient Gratien et le mettaient de fort mauvaise humeur.

La première il ne voulait pas rentrer dans ce château maudit où il avait passé par de si terribles transes. La deuxième; il lui en coûtait tout autant de quitter son idole !

Mais comme si elle eût compris ce qui se passait dans cette âme si profondément tourmentée, Reine Marie fut rapidement maîtresse des dernières hésitations du comte de Plessis Saint-Luc.

—Père a raison, dit-elle. Viens avec nous ! Cela t'évitera les corvées si lourdes que t'impose ce vieux scélérat de Pois-de-Senteur.

Et tandis que jusqu'aux moelles tressaillait le frère d'Horace, la jeune fille ajouta, douce et indéchiffrable :

—Il faut véritablement ton cœur d'or, Gratien, et ton âme généreuse pour l'accompagner ainsi partout, et essayer de faire du bien à son assassin de fils !

—Son désespoir paternel me bouleverse ! répondit le comte en faisant mine d'essuyer une larme absente.

—Je te dis que tu es admirable ! Des gens de boue et d'ignominie ! que tu patronnes par pure charité, bien sûr ! Sans compter le parfum que dégage ce vieux bandit ! et que tu respirez naturellement, le premier. Véritablement, ton mérite est

au-dessus de toute expression.

Elle continua, en secouant son fin visage mytérieux :

—Mais tout de même, avoue que je suis gentille de vouloir t'enlever à cette rude tâche ! Allons, c'est décidé, n'est-ce pas ? Tu partiras avec nous ?

—Quand ? demanda le marquis.

—Dame ! Plus tôt nous nous mettrons en route, plus tôt également nous reviendrons, fit-elle avec un joli regard d'intelligence à l'adresse de son père. Sans compter que si le changement d'air doit achever la guérison de Jeannie, il vaut mieux nous en aller tout de suite !

Le même jour, Mlle de Plessis Saint-Luc alla à la gare de Condom commander un wagon-salon, afin de transporter directement à Paris sa chère convalescente, en lui évitant le plus de fatigues possible.

Toujours dans le même but, on se mit en route dès que la voiture fut arrivée, non pas le soir, ce qui est si commode, mais le matin de bonne heure.

Entre Violette et Reine-Marie, avec le docteur Bordier dans le compartiment voisin, mais séparé sa fiancée seulement par une porte laissée ouverte, le voyage devait se faire dans les meilleures conditions possibles.

Horace et M. Bussus, heureux de rester seuls et de pouvoir, par conséquent, se consacrer exclusivement à leur travail si passionnant, accompagnèrent leur famille à la gare.

Sur le quai, et aux alentours, il y avait un monde fou. Chacun, dans la petite ville, ayant été fortement impressionné par le calme abominable qui avait porté le deuil dans une famille si bonne et qui n'avait affirmé sa présence dans la contrée, que par le bien immense qu'elle avait fait à tous, voulait ainsi donner aux Plessis Saint-Luc une grande marque de sympathie.

Aussi, quand on vit Jeannie, si belle dans sa pâleur et sa faiblesse, descendre du coupé bas, soutenue par Mlle de Plessis elle-même, ce fut dans la foule un long fremissement d'intérêt et d'émotion.

Enfin, les dernières embrassades eurent lieu, les dernières recommandations s'échangèrent et le train s'ébranla.

Reine-Marie, debout à la portière de son wagon, faisait de la main à son père des signes d'adieu. Elle était plus blanche et plus défaite certainement que la malade elle-même.

Violette voulut lui parler, mais il lui fut impossible à la jeune fille de lui répondre, car aucune parole ne pouvait s'échapper de ses lèvres, tant sa gorge était contractée.

—Mon Dieu, mon amour, à quelle émotion es-tu en proie ? fit la marquise. Tu ne seras pas longtemps séparée de ton père. Et si tu avais un peu insisté, il nous eût certainement accompagnées, fit la douce et candide créature.

Mais en dépit de ce que croyait la marquise, ce n'était point sa séparation d'avec Horace qui impressionnait à ce point Mlle de Plessis Saint-Luc.

Non, une idée poignante, profonde, à nulle autre pareille, la tenait, la bouleversait, lui enlevait presque l'usage de ses sens. Elle regardait ces coteaux familiers, ces champs, cette campagne, l'horizon de ce pays, où elle avait vécu dans des angoisses quelquefois si intenses et elle se disait :

—Quelques jours à peine vont s'écouler. Et quand je reviendrai, ces choses seront les mêmes, impalpables et semblables à elles-mêmes, telles que je les vois en ce moment. Seule, mon existence sera changée de fond en comble ; et un crime abominable sera vengé !

Elle ajoutait, mentalement tou-

ours.

—Ah ! pourvu, pourvu que dans ces événements peut-être terribles que je vais provoquer, un autre malheur n'arrive pas ! A qui ? A elle.

Reine-Marie était courageuse, et le danger ne l'effrayait pas. Mais il y avait André !.. André son amour et son fiancé !

Elle laissa tomber sa tête pâle sur l'épaule de Violette, et elle murmura :

—Tu es une sainte, 'tite mère, dis comme moi.

—Quoi, mon amour ?

—Répète : mon Dieu, protégez André !

Violette, épouvantée, la regarda un instant sans comprendre.

Dans le compartiment voisin, Gratien fumait, les croisées ouvertes. Il ne pouvait les entendre.

—André est-il donc en danger ? demanda la marquise, subitement aussi blanche que sa fille adoptive.

Celle-ci hochait doucement la tête :

—Non, dit-elle. Mais je l'aime tant. Il me semble que la félicité entrevue est trop grande et ne pourra pas s'accomplir... Alors tes prières, ma douce sainte, nous doivent porter bonheur, à coup sûr ! Violette attendrie appuya ses lèvres sur le front pur de Reine-Marie.

—Tu mérites d'être heureuse autant que lui, dit-elle. Vous le serez tous les deux, l'un par l'autre !

Gratien apparaissait au seuil de la petite porte. Mlle de Plessis Saint-Luc le montra des yeux à la marquise :

—Chut ! dit-elle. Il ne doit encore se douter de rien !

Jeannie ne se trouva pas trop fatiguée du voyage.

A quatre heures, le soir, on arriva en gare à Paris. M. Lemarchand sur le quai, les attendait, les prunelles brillantes d'émotion. Il se précipita devant le wagon, et aida la convalescente à descendre, avec les mêmes soins, les mêmes attentions que si elle eût été sa fille.

Un coupé bas l'attendait, afin que l'effort fût moins pénible pour elle. Jeannie y monta avec le docteur Bordier.

La marquise, Reine-Marie et son grand-père occupèrent un landeau dans lequel M. Lemarchand ne demanda pas au comte, un peu mari de prendre place. Pas d'avantage il ne l'invita, malgré ses salutations et ses courbettes, à venir le soir à l'hôtel Lemarchand partager le dîner de la famille. Et Gratien, la rage au cœur, malgré son visage souriant, pensait :

—Ah ! le vieux tigre ! C'est pour laisser une liberté plus grande à cet André de malheur, qu'il cherche à m'éloigner de sa petite fille ! Mais patience ! Patience ! Ils me pousseront à bout, ces gens-là... Tant pis pour eux !

André, par délicatesse, n'arriva qu'à six heures à l'hôtel.

La soirée fut un enchantement. On était débarrassé de Gratien.

Aussi les deux fiancés, la main dans la main, sous les yeux approbateurs de M. Lemarchand et de Violette, goûtaient-ils le bonheur sans égal d'être ensemble.

Pauline était allée coucher l'héritière des Plessis Saint-Luc, celui qu'on portait à sa protectrice la Vierge d'Orient.

Jeannie avait gagné sa chambre. Ne fallait-il pas qu'elle fût vaillante le lendemain pour continuer sa route ?

Le docteur Bordier faisait partie de cette réunion de famille, et tandis que Reine-Marie et André, dans un coin du salon, se répétaient ce qui se murmure sur terre entre amoureux depuis que le monde est créé, ce qui se dira éternellement tant qu'il y aura un être parlant sous la calotte des cieux, le médecin

disait à M. Lemarchand et à la marquise son infinie reconnaissance pour les soins que Reine-Marie avait prodigués à Jeannie, et qui l'avaient certainement sauvée. Et le vieux grand-père, heureux, ne se lassait pas de l'entendre.

Violette faisait chorus et ne contredisait pas le docteur, quand celui-ci affirmait que Mlle de Plessis Saint-Luc était encore plus admirable et plus belle au moral qu'au physique, elle cependant dont la souveraine beauté tournait toutes les têtes.

Tout à coup dans cette intimité charmante, alors que par les fenêtres ouvertes du grand hall, le parfum des roses et des fleurs, dont le jardin était plein, entrainé, embaumé, vivifié et rafraîchi par les arrosages du soir, alors que la paix la plus douce, le bonheur le plus parfait régnaient au milieu de ces gens qui s'aimaient profondément et s'estimaient si entièrement, le timbre de la grande porte d'entrée retentit.

M. Lemarchand leva la tête et fronça le sourcil, devinant bien le nom de l'indiscret visiteur qui arrivait à cette heure tardive. Violette lui jeta un regard d'intelligence, mais un regard navré.

—Eh oui, fit l'industriel, c'est lui ! Ah ! ne pouvait-il donc rester où il était, cet être néfaste et maudit !

Reine-Marie abandonna la main d'André et sa pose amoureuse à côté de lui, presque appuyé ainsi qu'elle l'était à l'épaule du jeune duc ; mais, toutefois, elle ne s'éloigna point.

Un valet de chambre entra, et annonça :

—M. le comte de Plessis Saint-Luc !

Gratien aussitôt apparut. Dès le seuil, il vit Reine-Marie à côté d'André, il ne vit même qu'eux, et son visage se décomposa à croire qu'il allait perdre connaissance.

Néanmoins, devant le regard interrogateur de M. Lemarchand, ce regard étonné et très froid que Gratien ne connaissait que trop, il reprit vite possession de lui-même et dit en s'approchant de Violette :

Je n'ai pu résister, ma sœur, au besoin de venir savoir si notre chère convalescente n'a pas été trop fatiguée de son voyage ? Je ne la vois pas parmi vous ? N'est-elle pas souffrante au moins ?

—Merci, répondit la douce marquise, incapable d'une froideur quelconque, Jeannie est aussi bien que possible. C'est son futur mari, qui, faisant droit de maître, a exigé qu'elle se couchât tout de suite après le dîner, afin d'être en état de voyager encore demain.

A ces mots, Gratien blêmit.

—Comment, dit-il, vous ne vous arrêtez pas à Paris ?

—Il y fait trop chaud, répondit le médecin. L'air y était encore rare, et infiniment plus lourd qu'en Gascogne. Jeannie y serait plus souffrante que là-bas.

(A continuer)

Emporium, 10c

Un bon che et un bon harnais malpropres sont une catastrophe pour le bœuf.

L'huile Eureka pour le cuir

donne non seulement meilleure apparence au cuir, mais encore le rend plus souple et plus résistant. Le cuir qui est traité avec l'huile Eureka ne craint ni la chaleur, ni le froid, ni l'humidité, et ne se fissure jamais.

Elle est recommandée pour le cuir des selles, des harnais, des chaussures, des sacs, des valises, etc.

Fabriquée par **IMPERIAL OIL CO.**

Laissez votre cheval paraître à son mieux !

VOS CHEVEUX TOMBENT-ILS ? AVEZ-VOUS DES PEAUX MORTES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS GRIS

Le Restaurateur des Cheveux de Robson

EST LE REMÈDE QUI CONVIENT A VOTRE CAS.

En vente, en gros et en détail, chez, J. H. E. BRODEUR, Pharmacien,

ST-HYACINTHE



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumissions pour le prolongement du quai de St-Laurent, Isle d'Orléans, P. Q." seront reçues à ce bureau jusqu'à vendredi, le 9 mai 1902, inclusivement, pour la construction d'un prolongement du quai St-Laurent, Isle d'Orléans.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Ph. Bolland, commis des Travaux Publics, bureau de Poste, Québec ; au bureau de M. Ls Michand, ingénieur résident, chambre 411- batisse de la banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal ; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, pour la somme de quinze cents piastres (\$1,500 00) et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 26 avril 1902.

N.B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le ministère. 1 f.

PIANOS



Droits ou Carres, Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement, Faciles.

S'adresser à "La Tribune," ST-HYACINTHE.

INSIGNES

SUR

RUBANS

CELLULOÏD

et META)

POUR

Sociétés Religieuses

et de Bienfaisance

CERCLES AMATEURS,

ETC., ETC.

S'adresser au

BUREAU DE "LA TRIBUNE", S-HYACINTHE

G. H. Henshaw, Jr.

Agent General d'Assurance.

Vie : Confederation Life Ass. Co. Feu : North British & Mercantile, "Norwich Union" Association Co, "Atlas Insurance Company.

Magasin à louer

Le magasin ci-devant occupé par M. E. L. Desautels, peintre, 2ème porte du magasin Leduc & Lebel, rue Cascades.

S'adresser à F. X. A. BOISSEAU, Notaire.

LA TRIBUNE est publiée et imprimée par A. Denis, domicilié en les cité et district de St-Hyacinthe. Ce journal est imprimé coin des rus Mondor et William, cité de St Hyacinthe.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumission pour Charbon," seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 3 juin 1902, inclusivement, pour la fourniture de charbon pour les édifices publics de la Puissance.

On pourra se procurer le devis et formule de soumission au ministère des Travaux Publics à Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée pour une somme égale à dix pour cent (10 p.c.) de son montant, et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,

Ottawa, 2 mai 1902.

N. B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 2 f.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour dragage à Point Edward, Ont." "Soumission pour dragage à Port Arthur, Ont." "Soumission pour dragage au Sault Ste-Marie, Ont." seront reçues à ce bureau jusqu'à mercredi, le 7 mai 1902, inclusivement pour dragage aux places ci-dessus mentionnées.

Les plans et devis pourront être vus aux places suivantes : pour Port Arthur, Point Edward et Sault Ste Marie, s'adresser aux maîtres de poste de ces trois endroits ; et pour tous les travaux s'adresser au bureau de H. A. Gray, éor., ingénieur résident des Havres et Rivières d'Ontario, dans la bâtisse de la "Confederation Life", Toronto ; ainsi qu'au ministère des Travaux publics, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée et fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics pour les montants suivants : Point Edward, cinq mille piastres (\$5,000.00) Port Arthur, trois mille piastres, (\$3,000) Sault Ste Marie, onze mille piastres (11,000.00). Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire dont l'offre aura été acceptée refuse de signer le contrat, ou s'il ne l'exécute pas intégralement.

Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GELINAS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,

Ottawa, 21 avril 1902.

N.B.—Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.— 1 f.

Déménagement

Simard & Godbout

Après le 1er Mai 1902, notre assortiment de Meubles de Salon, Boudoir, Salles à Dîner, Chambre, etc., sera transporté au

No 210 Rue Cascades,

Ancienne place de J. D. Renaud

Meubles sur commande.

Réparations faites avec goût.

Simard & Godbout

210 Rue Cascades,

ST-HYACINTHE

MIEL

Miel pur, qualité supérieure - vendre au monastère du Précieux Sang, St Hyacinthe.